

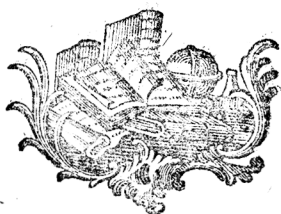
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. JUIN 1793.

*Neque te ut miretur turba, laboribus
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAËSTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. Juin 1793.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lettre de M. l'évêque de Léon aux ecclésiastiques François réfugiés en Angleterre. A Bruges, chez François van Eeck, 1793. in-12. de 15 pag.

LA maniere dont les ecclésiastiques François ont été accueillis en Angleterre, l'espece de tribut que la nation s'est imposé pour les nourrir & les mettre à l'abri des maux qui suivent la spoliation & l'exil, ont fait l'admiration de toute l'Europe. Tandis que chez d'autres nations la philosophie déploie tous les ressorts de la haine contre la Religion catholique, celle des Anglois semble s'être recon-

* Obser-
vat. ana-
logues
sur les
protés-
tans, I
Fév.
1792, p.
184.

ciliée avec elle, & a comblé ses fideles ministres des bienfaits que vainement peut-être ils eussent attendu dans des pays où leur foi est publiquement professée *. Dieu fait de quel genre de récompense il a résolu de couronner les œuvres de cette généreuse nation; si, comme le remarque S. Augustin, au sujet des vertus morales des Romains, il les comblera de prospérité, de richesses & de gloire, ou s'il leur enverra, par une de ces substitutions si redoutables pour les uns si consolantes pour les autres, un bienfait tout autrement précieux & durable. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'exprimer sur ce sujet avec plus de sentiment & d'intérêt que Mgr. l'évêque de Léon, c'est le langage de la reconnoissance la plus pure, la plus noblement & affectueusement imprimée; en même tems des vues grandes & pleines d'instruction. On en jugera par quelques passages. » Ce ne fut point pour les richesses
» de la terre que nous opposâmes des obstacles aux auteurs de nos révolutions; nos
» sacrifices étonnerent même ceux qui se mon-
» troient le plus jaloux de l'or du temple;
» ils suffisoient pour épargner de grands mal-
» heurs à nos concitoyens. Si nous fimes par-
» ler nos loix antiques & nos premiers ser-
» mens en faveur du monarque & du gouver-
» nement, ne nous vit-on pas prêts à sacrifier
» au bonheur du peuple, nos distinctions,
» nos privileges & tous nos intérêts person-
» nels ? Mais l'erreur menaça de s'introduire
» dans le sanctuaire: nos fortunes, nos vies
» même furent mises au prix de l'apostasie &

„ du parjure. Ce fut alors , messieurs , que se
 „ montrèrent votre fermeté & votre constan-
 „ ce ; ce fut alors que les persécutions , l'exil ,
 „ & les supplices vous trouverent inébranla-
 „ bles dans la loi & les dogmes du Dieu que
 „ nous servons. Ce sont ses prêtres , ses con-
 „ fesseurs , ses pontifes , que la nation An-
 „ gloise accueille , protège & soutient. C'est
 „ pour la gloire même de ce Dieu , que tout
 „ nous autorise à implorer ses bontés , sa puis-
 „ sance pour nos insignes bienfaiteurs. C'est
 „ aussi dans cette confiance , que je viens
 „ vous inviter à réunir vos vœux , afin que leur
 „ concours attire les bénédictions de notre
 „ Dieu sur ce peuple si grand , si magnifique ,
 „ qui nous a fait retrouver près de lui ces
 „ secours , ces douceurs & cette liberté dont
 „ une patrie , hélas ! plus malheureuse encore
 „ dans ses égaremens qu'impitoyable dans ses
 „ rigueurs , ne nous permettoit plus de jouir
 „ dans son sein. Qu'ils serent & fervens &
 „ sincères , ces vœux , si leur ardeur égale les
 „ services que nous avons reçus ! Nos mal-
 „ heurs n'avoient point eu d'exemple dans
 „ l'histoire des siècles ; la générosité Angloise
 „ a surpassé pour nous tous les modèles de
 „ bienfaisance que toutes les nations ensemble
 „ auroient pu lui offrir „ . . . „ Dès qu'un
 „ fatal décret vint apprendre à ce peuple quel
 „ vaste champ votre exil ouvre à sa bienfai-
 „ sance , avec quel empressement on le vit
 „ se porter à ces souscriptions , qui dans ces
 „ régions d'humanité , ne tromperent jamais
 „ l'espoir des malheureux. Alors toutes les

» fortunes de cette nation puissante sem-
» rent devenir les vôtres, ou celles des laïcs
» François compagnons de nos désastres. Alors
» ces vaisseaux chargés de déposer dans cette
» isle des milliers d'exilés, purent aller re-
» dire à nos persécuteurs qu'autant ils ajou-
» toient à l'histoire de la ferocité, autant le
» peuple Anglois ajoutoit à l'histoire de la
» bienfaisance; que, s'il étoit chez eux des
» comités dont le nom seul effraie la natu-
» re, il en étoit ici dont le nom l'attendrit,
» & répare sa gloire.... S'il nous étoit donné
» de retracer ici tous les traits touchans de
» bienfaisance dont chacun a été l'objet, quel
» tableau consolant nous aurions à vous of-
» frir! Par-tout, dans les ports, dans les vil-
» les, dans les campagnes, dans les isles, &
» dans la capitale, tous les citoyens se dis-
» putant d'ardeur, pour soulager des colo-
» nies d'exilés! par-tout, cet accueil de la fra-
» ternité, des cœurs sensibles, qui semblent
» recevoir le service plus encore que le ren-
» dre! souvent encore cette main qui se ca-
» che alors même qu'elle donne le plus, ou
» qui se plaint qu'on lui cache des maux;
» & qu'on la prive du plaisir de les soulager!
» & cet empressement, ces attentions: cette
» générosité, dans toute une nation, dans
» toutes les classes qui la composent, dans
» ses corporations, dans ses maisons de ville,
» dans ses universités, dans ses colleges, dans
» les palais des riches, dans les maisons du
» citoyen aisé, jusque dans l'humble habita-

„ tion du pauvre (a)! Quel spectacle, mes-
 „ sieurs, & quelle gloire pour le peuple qui
 „ le donne! „

(a) Dans une note qui correspond à ce texte, on lit les anecdotes suivantes. „ Quelques prêtres
 „ François s'adrescoient pour leurs provisions, à
 „ une pauvre marchande de légumes; elle leur
 „ donna diverses fois ce qu'ils vouloient acheter;
 „ ces prêtres la voyant obstinée à refuser le prix
 „ de sa marchandise, craignent d'abuser d'une pa-
 „ reille libéralité, & vont faire leurs provisions
 „ ailleurs. La bonne marchande se désole, & vient
 „ se plaindre de ne plus les revoir, parce qu'elle
 „ ne vouloit pas recevoir leur argent. — D'au-
 „ tres ecclésiastiques François marchandent des
 „ poissons, & se retirent sans en avoir pris, parce
 „ qu'ils les trouvent trop chers; la marchande
 „ court après eux, & les force d'accepter gratui-
 „ tement ce qu'ils avoient voulu acheter. —
 „ Quelques autres demandant leur chemin dans
 „ les rues de Londres, se voient entourés par des
 „ femmes du peuple; cet empressement autour
 „ d'eux leur inspire quelque crainte; ces bonnes
 „ femmes s'en apperçoivent; toutes s'empressant
 „ de les rassurer, leur offrent à l'envi quelques
 „ piéces de monnoie. Au premier mouvement de
 „ frayeur succèdent les larmes de la reconnois-
 „ sance. — M. l'Ev. de Léon passoit dans la
 „ rue avec son grand-vicaire; tout-à-coup celui-ci
 „ sent quelqu'un qui le presse; il se retourne;
 „ c'étoit un porteur de lait, qui lui avoit mis
 „ une piéce de monnoie dans la main, & conti-
 „ nuoit son chemin sans vouloir être reconnu.
 „ — Dans la liste des souscripteurs, on a vu
 „ le don de 26 guinées par une personne désignée
 „ sous le nom de *Misericordia*; cette même per-
 „ sonne a fait remettre d'autres dons en mains

Une des choses qui a le plus étonné l'Europe entière, c'est la publicité du culte, accordé du premier abord à ces étrangers, sans aucun égard aux édits & aux loix contraires, ce sont les églises abandonnées à leur piété & aux fonctions de leur ministère. „ Admi-
 „ rez la divine Providence, qui préluant en
 „ quelque sorte, au bonheur qu'elle vous pré-
 „ paroît dans cet asile, inspiroit à la nation
 „ Angloise ces idées d'une tolérance plus réelle
 „ que celle des nouvelles puissances de notre
 „ infortunée patrie ; d'une tolérance qui, à
 „ notre arrivée, nous a montré des temples
 „ publiquement ouverts à notre culte, des
 „ autels tout prêts à recevoir nos vœux & la
 „ victime qu'il nous est donné d'offrir à l'E-
 „ ternel en actions de grâces de ses bienfaits,
 „ & pour implorer ses miséricordes sur les
 „ hommes par qui il les dispense. Ah ! mes-
 „ sieurs, puisqu'ils nous sont ouverts, accou-
 „ rons dans ces temples ; aux pieds de ces
 „ autels, redoublons les accens de la recon-
 „ noissance ; près de ces sanctuaires, unis à

„ particulières, & n'a jamais voulu être connue.
 „ Tout ce que l'on en fait, c'est que rien n'an-
 „ nonce dans son extérieur un homme aisé ; il
 „ n'en a pas moins contracté l'obligation de faire
 „ parvenir les mêmes sommes, aussi-tôt que les
 „ papiers publics en annonçeroient le besoin.
 „ — Parmi la foule de faits qui se présen-
 „ tent, n'oublions pas les petits enfans de l'é-
 „ cole, donnant à la souscription l'argent destiné
 „ à leurs menus plailirs &c. &c. &c. „

» la pieuse partie de la nation qui nous y
 » édifie par la ferveur & la constance de sa
 » foi, conjurons notre Dieu de répandre sur
 » la nation entiere des bénédictions égales à
 » ses bienfaits. Que loin d'elle il détourne
 » ces principes si funestes au repos des em-
 »pires; qu'il envoie ses anges tutélaires assu-
 »rer le trône de ses rois; qu'il préside à ce
 » sénat auguste, l'élite de ce peuple, l'inter-
 »prete de ses vœux & de ses besoins, l'ap-
 »pui de ses droits, l'oracle de ses devoirs. »

*La Vie & le Martyre de Louis XVI, roi
 de France & de Navarre, immolé le
 21 Janvier 1793; avec des notes & un
 examen du décret régicide. Par M. de
 Limon. A Liege chez Lemarié; à Bruxelles,
 chez Le Charlier, 1793. Broch. in-8vo. de
 16 p.*

J'AI vu des gens s'arrêter au titre de cet
 ouvrage d'une maniere qui marquoit de la
 surprise & du mécontentement. » Nous
 » n'ignorons pas, disoient ils, qu'on a donné
 » quelquefois le nom de *martyr* à des hom-
 »mes vertueux qui avoient souffert innocem-
 »ment une mort cruelle pour des fins étran-
 »geres à la foi chrétienne; nous savons aussi
 » que si l'on considere la haine qu'attira à
 » Louis XVI le refus de sanctionner quelques
 » décrets impies, & en général son éloigne-
 »ment de la nouvelle constitution anti-chré-
 »tienne, on pourroit justifier cette dénominati-

» nation dans un sens plus littéral encore :
 » & enfin la maniere dont le roi a reçu la
 » mort, est bien véritablement celle des mar-
 » tyrs. Mais faire de ce mot le titre d'un
 » livre, & débiter par-là comme par une
 » notion plus claire que toutes celles dont
 » elle annonce le développement, c'est re-
 » pousser l'attention & les bonnes graces du
 » lecteur. C'est violer la grande regle d'Ho-
 » race :

Hor. A. P.
136.

Nec sic incipies, ut scriptor cyclius olim,
 » & en vérifier au contraire une autre :

Ibid. 183.

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.,,

Quoi qu'il en soit de l'observation de ces critiques, peut-être un peu séveres & rigoureusement exacts, il est certain que si elle les a empêchés de lire plus avant, elle les a privés de beaucoup de beaux passages, où la justesse des pensées est réunie aux agrémens du style, aux graces & à la chaleur de l'éloquence, à la richesse de l'imagination, à la vivacité & à l'enthousiasme du sentiment. C'est sur-tout dans le talent de tracer les portraits que l'auteur excelle, il n'est pas dans le cas de devoir y mettre le nom des personnages, tout le monde dit : c'est Necker, c'est Brienne, c'est d'Orléans. Nous citerons entre beaucoup d'autres ces trois pour exemples.

» L'intrigue la plus ténébreuse avoit porté
 » au ministère des finances un homme qui
 » masquoit un orgueil intolérable, & une
 » ambition démesurée, par une profonde hy-
 » pocrisie, & qui déploya un talent prodigieux

» gieux pour déguiser au public cette igno-
» rance incroyable, qu'on lui a reconnue
» depuis comme financier, & son incapacité
» absolue comme ministre. Homme de finance
» à la cour, homme de cour avec les gens
» de lettres, & homme de lettres avec les
» financiers, il moralisoit en administrant; ce
» qu'on lui entendoit dire, empêchoit de juger
» ce qu'on lui voyoit faire. Il gouvernoit le
» roi par l'opinion publique, & l'opinion pu-
» blique par l'idée que l'on se faisoit de son
» crédit sur le roi. Il connoissoit l'extrême
» répugnance de Louis XVI pour toute es-
» pece d'impôts; il connoissoit le goût de
» la génération actuelle, qui aimoit mieux se
» ruiner dans l'avenir, que de se libérer dans
» le moment présent. Il abusa de ces deux
» foibles avec un succès prodigieux. Il em-
» prunta, il emprunta encore, il emprunta
» sans cesse. La dette de l'état devint énorme.
» Les intérêts accrurent les capitaux. Les em-
» prunts, qui n'étoient que des impositions
» différées & des impositions accablantes,
» ouvrirent la lice à l'agiotage, faciliterent
» des moyens scandaleux de faire fortune,
» & au sein du calme le plus profond, pré-
» parerent nécessairement le plus violent orage.
» Cependant M. Necker se proclamoit lui-
» même grand homme, & tout le monde le
» répétoit d'après lui. Il affirmoit qu'il ne
» mettoit point d'impositions, mais il creu-
» soit un gouffre qu'aucunes impositions, s'il
» eût continué, n'auroient pu remplir. Et
» néanmoins, malgré ces affirmations falla-

» cieuses, il accroissoit encore l'impôt, mais
 » c'étoit dans les ténèbres. Des lettres mis-
 » sives, des ordres clandestins obligeoient les
 » intendans d'augmenter, dans leurs généra-
 » lités, les accessoires de la taille, de l'impôt
 » qui pesoit le plus sur le peuple, sur cette
 » classe que ce ministre flattoit tout haut &
 » opprimoit ainsi tout bas. Effrayé pourtant
 » de son propre ouvrage, il crut devoir à sa
 » fureté de légitimer par des lettres-patentes
 » ces accroissemens illégaux; mais en confon-
 » dant son administration avec celle de ses
 » prédécesseurs, il ne lui en coûta, pour
 » sauver son amour-propre, que d'accuser le
 » passé & de se louer lui-même. Encouragé
 » par ses succès, il ne se contenta pas d'ad-
 » ministrer; il voulut dominer, & sa retraite
 » en fut le prix. »

» Un ministre débile, indiqué par des mi-
 » nistres qui furent ses premières victimes,
 » fut appelé à réparer de si grands maux;
 » il les accrut & y mit le comble. Il préluda
 » à la destruction de la monarchie par le
 » projet indigeste & désastreux de la cour plé-
 » nière. Dépourvu de tous principes d'admi-
 » nistration, il étoit décidé & non conseillé
 » par des intrigans: il concevoit confusé-
 » ment, vouloit avec violence, exécutoit
 » avec foiblesse, ufoit la force publique sans
 » la faire mouvoir. Il promit les Etats-Géné-
 » raux en croyant les refuser; & lui-même
 » enfin donna le signal de la détresse de l'é-
 » tat & de sa nullité personnelle, en invi-
 » tant toute la France à lui envoyer des idées

7 fur le gouvernement, & à les faire imprim-
 8 mer; ce signal funeste devint celui de la
 9 révolution. Il cessa d'être par son impuif-
 10 fance abfolue; heureux encore fi fa retraite
 11 n'avoit pas été plus coupable que fon mi-
 12 niftère, & s'il n'avoit pas à rougir d'avoir
 13 indignement trahi fon Dieu, fon roi, fa
 14 patrie, fes augustes bienfaiteurs, qui fe-
 15 roient encore heureux s'il n'eût jamais
 16 existé. — M. de Loménie, en voyant
 17 le miniftère lui échapper, n'imagina pour
 18 fe faire regretter, que le rappel de M. Nec-
 19 ker. Il preffa, il follicita le roi de le ré-
 20 prendre, & toujours avec *le prétexte du*
 21 *bien public, on subjuguort le roi. CE*
 22 *PRÉTEXTE EST LE PLUS GRAND FLÉAU*
 23 *DES ROIS ET DES PEUPLES, CAR IL LES*
 24 *TROMPE TOUS ÉGALEMENT, EN DON-*
 25 *NANT AU CRIME LA PHYSIONOMIE DE*
 26 *LA VERTU. (a)*

(a) O fage, ô falutaire maxime, telle que la
 philofophie hypocrite n'en a jamais imaginé, &
 ne l'auroit pu fans fe démafquer elle-même. Maxi-
 me, qu'un héraut devoit à chaque heure procla-
 mer aux oreilles des rois; à bien meilleure raifon
 que la platitùde morale qu'on adreffoit à Philippe
 de Macédoine: *Souviens-toi que tu es homme.* Le
 tyran de Pella ne pouvoit l'ignorer. Mais les rois
 du 18e fiècle font tous les dupes de ce *bien public.*
 Et pour dire quelque chofe de ce même Brienne;
 fon fyftème n'eft pas encore mort, il produit tou-
 tes les convulfions des Monarchiens, les rois font
 affligés par l'armée de ces fourbes prédicateurs du
bien public: toute nation qui a un roi, doit dire
 plus que jamais: *Domine, falvum fac regem.*

Dérn.
 Journ.,
 p. 230.

„ Le duc d'Orléans n'est plus, & le con-
 „ juré paroît à sa place... Voilà le secret
 „ de cette nuit horrible du 6 Octobre, dont
 „ j'avois peine à soupçonner l'auteur. Voilà
 „ ce moteur implacable de toutes les infur-
 „ rections, de toutes les calamités qui ont
 „ ravagé la France ! & quand l'univers entier
 „ le dénonce, le condamne, je pourrois,
 „ par un lâche silence, laisser en paix l'af-
 „ fassin de mon roi ; non. Ma douleur fera
 „ sans ménagement, puisque sa haine fut sans
 „ pitié. Hé ! que m'importe aujourd'hui que
 „ la Providence, pour l'esfroï de la terre,
 „ l'ait jetté en naissant sur les marches du
 „ trône ? Qui poignarde mon maître, n'est
 „ point de sa famille. Le sang des Bourbons ne
 „ sauroit à ce point perdre tous ses droits.
 „ Orléans tombant d'abyme en abyme, s'est
 „ jugé, s'est dégradé lui-même. Il voulut être
 „ l'égal des scélérats, pour avoir le droit de
 „ leur commander. Il a descendu du rang
 „ que le hasard avoit usurpé pour lui. Il n'a
 „ point abdiqué son nom, il l'a restitué :
 „ sa naissance fut évidemment une erreur de
 „ la nature. Elle en fera du moins le regret
 „ éternel. Fils dénaturé, il ne pardonna ja-
 „ mais aux vertus de son pere : époux bar-
 „ bare, il tyrannisa la vertu la plus pure,
 „ l'ame la plus sublime, il dénonça lui-même
 „ sans pudeur à la convention cette princesse
 „ infortunée qui ne commit jamais qu'une
 „ erreur, celle de l'avoir estimé : pere cor-
 „ rupteur de ses enfans, bourreau de sa pos-
 „ térité, il sacrifia aux projets de sa haine

„ l'existence de ses descendans : prince, il
 „ fut l'ennemi du trône : gentilhomme, il
 „ détruisit la noblesse : citoyen, il boule-
 „ versa son pays, il vendit & la patrie &
 „ un maître puissant, & à prix d'argent fai-
 „ soit faire & refaire des loix (a); fujet,
 „ ami, pere, époux félon & perfide, il ne
 „ lui manquoit que d'être le bourreau de son
 „ roi, de son parent, de son bienfaiteur.
 „ Opprobre de votre nom ! horreur de ma
 „ patrie ! non, vous ne jouirez pas en paix
 „ du ciel qui vous condamne ; la nature en-
 „ tiere se souleve contre vous. Il n'y a plus
 „ d'asile pour vous dans l'univers. Craignez
 „ vos complices, craignez vos remords, crai-
 „ gnez ce peuple qu'on abuse : les hommes
 „ vous poursuivent & la justice éternelle vous
 „ attend. „

Il y a des portraits qui pour avoir moins
 de développement & d'étendue, n'en ont que
 plus de force & d'expression. Tel que celui
 d'un Athée, faisant le rôle de législateur &
 de juge. „ Et cet infame Dupont, qui don-
 „ nant un démenti aux cieux, à la terre, à
 „ la nature entiere, à sa propre conscience,
 „ ne croit pas, mais professe hypocritement
 „ qu'il n'y a point de Dieu. Malheureux !
 „ comment croirai-je à ta justice, si tu nies
 „ la justice éternelle ? „

(a) Je crois reconnoître ces beaux vers de Virgile :
Vendit hic auro patriam, dominumque potentem
*Imposuit * ; leges fixit pretio atque refixit.*

Æneid. VI.

* Ici il
faut : *depo-*
suit.

Dans les détails des événemens historiques qui ont conduit à la tragique catastrophe, l'objet principal de la narration de l'auteur, il en est de rendus avec une vérité & une vivacité de couleurs qui semble les reproduire, & les mettre sous les yeux du lecteur attendri & attristé. Voici quelques traits relatifs à la journée du 2 Septembre 1792. „ Mais quels „ cris retentissent au fond de sa prison, & „ viennent déchirer son cœur? Est-il possible „ d'ajouter encore à ses tourmens, & son „ malheur n'étoit-il pas à son comble? Non, „ il ne l'étoit pas, & son ame sensible est „ exposée à une épreuve qui excédera ses „ forces & son courage. Un bruit horrible „ se fait entendre, des hurlemens féroces font „ frémir la nature. On traîne le roi & la „ reine, & toute son auguste famille, à la „ fenêtre, comme au supplice; on les force „ à regarder ils voient; oh quelle atroce „ barbarie! c'étoit la tête de la princesse de „ Lamballe. Les forces leur manquent, ils „ succombent, on les rappelle à la vie, & „ c'est pour les faire mourir encore. On leur „ annonce que des milliers de victimes sont „ égorgées froidement dans les prisons, que „ plus de 300 évêques & prêtres, sans avoir, „ comme les anciens martyrs, la foi à éta- „ blir & la Religion à fonder, se sont laissés „ immoler les uns après les autres, sans dé- „ fense, sans murmurer, & sans cesser de „ prier pour eux-mêmes & pour leurs enne- „ mis. On leur dit que les prisonniers d'Or- „ léans, échappés à la barbarie des nouvel-
les

„ les loix, n'ont pas échappé à la barbarie
 „ des assassins foudroyés; que l'évêque de
 „ Mende, que Malvoisin, que le duc de Bris-
 „ fac..... A ces mots, ils succombent de nou-
 „ veau. Religion sainte & bienfaisante! des-
 „ cendez des cieus, venez consoler ces au-
 „ gustes infortunés: vous seule pouvez adou-
 „ cir les tourmens auxquels ils sont en proie;
 „ vous seule pouvez leur faire supporter le
 „ supplice de la vie. „

La journée du 10 Août qui avoit précédé
 & préparé celle du 2 Septembre, n'est pas
 retracée avec moins de vérité & d'énergie. „ Les
 „ brigands arrivent, ils menacent, &, n'in-
 „ timidant pas, ils sont intimidés; ils re-
 „ culent un moment, & la conjuration al-
 „ loit être déconcertée, lorsqu'un avis perfide
 „ est donné au roi. On lui conseille de se
 „ réfugier à l'assemblée. La reine le suit,
 „ toute sa famille l'accompagne; il croit se
 „ mettre sous la protection des loix, il se
 „ livre sans défense à ses bourreaux. Ses ser-
 „ viteurs consternés se retirent en pleurant
 „ sur son sort. L'armée des brigands, instruite
 „ qu'elle peut attaquer avec impunité, inonde
 „ le château, massacre inhumainement tout
 „ ce qu'elle rencontre, égorge sans pitié des
 „ Suisses qui ne se défendoient plus, & qui
 „ venoient de recevoir l'ordre de ne pas ti-
 „ rer, pille, ravage, dévaste le plus beau
 „ des palais, & jure d'immoler le meilleur
 „ des rois. Pendant cette scène horrible, le
 „ tocsin, le canon, les cris plaintifs des vic-
 „ times, & les hurlemens des forcenés, dé-

„ chiroient les oreilles de l'auguste famille ; &
 „ retentissoient dans leurs cœurs. Le supplice
 „ des charbons ardents n'étoit rien en com-
 „ paraison de l'agonie du roi , pendant les
 „ trois jours qu'il resta captif au sein de cette
 „ odieuse assemblée : jusques-là , il n'avoit
 „ été qu'en prison : on le traîne dans les ca-
 „ chots du Temple , lui , la reine & la fa-
 „ mille royale. „

Une scène antérieure qui en annonçoit beau-
 coup d'autres , arrachant le roi à sa résidence
 de Versailles , pour le constituer dès-lors dans
 une espèce de prison aux Thuilleries , est rendue
 avec le même intérêt. Peut-être l'histoire ne
 présente-elle pas d'événement plus étonnant,
 plus obscur d'abord dans ses causes & son
 but , plus horrible dès que les ressorts en fu-
 rent connus „. Des femmes perdues & des
 „ hommes assassins déguisés en poissardes ,
 „ infestent Versailles. L'armée les fuit , le ca-
 „ non est braqué , la mèche est allumée , tous
 „ les crimes vont être commis. On veut op-
 „ poser d'Estaing à cette horde féroce ; on le
 „ cherche , & l'œil étonné ne rencontre plus
 „ d'Estaing. Guiche méprisant la mort , ras-
 „ semble une troupe de gardes fideles , traverse
 „ les cohortes de brigands , y répand la terreur ,
 „ apporte au château la confiance & la fé-
 „ curité qui suivent toujours les héros. Il
 „ veut délivrer Versailles de l'armée des as-
 „ sassins. La Fayette pâlit , les conjurés fré-
 „ missent , Necker troublé rompt enfin un
 „ stupide & barbare silence , pour détourner
 „ le roi & la reine de suivre ce projet. Gui-

,, che desire au moins sauver ses maîtres en
 ,, les arrachant à leur palais. Necker s'y op-
 ,, pose encore; il fait parler l'intérêt du peu-
 ,, ple. Le roi cede; la Fayette, qui alloit
 ,, demander grace, aura bientôt à l'accor-
 ,, der. Il assure qu'il répond de tout, & c'est
 ,, pour tout perdre. L'escadron valeureux
 ,, qui pouvoit sauver la France, reçoit ordre
 ,, de s'éloigner. Louis XVI est à la merci de
 ,, ses perfides ennemis. Un calme trompeur
 ,, se répand dans le château, mais le crime
 ,, y veille, même dans le sommeil. Le point
 ,, du jour est le signal des forfaits. Les as-
 ,, sassins se précipitent chez la reine, la reine
 ,, se réfugie auprès du roi, emportant son
 ,, fils, le seul bien d'une mere. Les gardes-
 ,, du-corps, enchainés par les ordres qu'ils
 ,, ont reçus, sont massacrés sans se défendre.
 ,, L'un tombe, un autre prend sa place, le
 ,, tems qu'on emploie à les immoler, suffit à un
 ,, troisieme pour faire sauver la reine. Le sang
 ,, coule par-tout, des cris de mort se font
 ,, entendre de toutes parts. La nature frémit
 ,, de toutes les atrocités qui souillent le pa-
 ,, lais des rois. ,, (a)

(a) Dans un moment où les hommes les moins
 pieux reviennent à la Religion, il doit être per-
 mis, sans affaiblir le tribut d'éloges & de larmes
 dû à un monarque vertueux & infortuné, d'obser-
 ver avec les yeux de la vraie philosophie ces as-
 sants livrés au château de Versailles, assailli &
 ravagé par une tourbe de scélérats, ensanglanté
 par la mort de ses défenseurs, abandonné de ses
 illustres habitans, cessant d'être la demeure des

Rien de plus propre à émouvoir , à exciter respectivement la tristesse , l'horreur , la pitié , l'indignation , que les détails relatifs à la conduite & à la situation personnelles de Louis XVI. Il n'est pas possible d'après le tableau qu'en trace l'auteur , de ne pas aimer & estimer un prince foncièrement bon & vertueux. Ce qui ajoute encore à la confiance que méritent ses récits , c'est qu'il ne dissimule point un article où les règles de sagesse & de justice paroissent avoir échappé à un prince qui sembloit y tenir si franchement. „ O „ nouveau monde ! que ton existence coûte „ cher à l'humanité ! que tes présens sont funestes ! reprends ton or , dont tu nous enlèves pour prix du sang que nous avons „ versé sur tes rivages. Reprends ta fausse liberté , dont tu as empoisonné ma patrie. „ C'est toi qui as forgé les fers dont la Fayette „ a chargé le fils de tant de rois ; c'est chez „ toi que s'est aiguisé ce fer parricide....

rois , monument désert & dégradé des grandeurs du trône François. Ce foyer de la corruption la plus complete qui puisse infecter une cour , de la fourberie , de la bassesse , de la luxure , de la mollesse , de l'astuce & de l'imposture politique , de tous les systèmes injustes & impies qui , dans ces derniers tems , ont convulsionné l'Europe ; n'a point échappé à la justice sévère qui s'étend jusques sur les lieux où le crime a siégé , jusques sur les murs où l'iniquité avoit établi sa demeure , qui place les autruches & les bêtes du désert dans

* Isai. 13. les palais des rois * , frappe de stérilité & de solitude , l'habitation des méchans *.

» Ah ! puisse l'histoire passer comme moi
 » rapidement sur cette guerre immorale, dont
 » le récit fera la seule tache de la vie de
 » Louis XVI & l'opprobre de son premier
 » ministre. »

Ces réflexions montrent l'impartialité de M. de L... Peut-être sans rien diminuer du bien que les hommes justes diront toujours de Louis XVI, il eût pu ajouter quelques autres sujets d'une critique, nécessairement douce & indulgente, mais exacte néanmoins & vraie. Tel que le rappel des parlemens, précurseurs de l'Assemblée-nationale, ennemis jurés de l'Eglise & de ses ministres, partisans fougueux de la secte de Camus *. Tel que l'encouragement donné quelquefois (par un zèle en général louable pour les sciences) à des opérations frivoles ou dangereuses, comme aux ballons aérostatiques, qui selon toutes les regles de géométrie & de physique ne pouvoient être d'aucune utilité *, qui ont été si funestes à des hommes imprudens & téméraires, qui ont renforcé la légèreté & peut-être l'impiété nationale (a), que des souverains très-sages ont dé-

* 15 Oct.
 1792, p.
 250. —
 15 Nov.,
 P. 422.

* Voytz
 les Journ.
 depuis le
 15 Déc.
 1783 jus-
 qu'au 1

AOÛT
 1787. —
 Art. PI-
 LASTRE
 dans le
Dict. Hist.
 (sous
 presse).

(a) J'ai en main une collection de toutes sortes d'impiétés & de blasphemes, imprimés par les enthousiastes de la ballomanie, qui croyoient escalader le ciel & morguer l'Eternel . . . On peut remarquer aussi que c'est la dernière farce, ou charlatanerie qui avec le mesmérisme & le cagliostroisme, a exercé le génie françois, & précédé immédiatement la révolution, comme un moyen de compléter la préparation des esprits. Le plus ardent & le plus opiniâtre partisan de ce joujou, Blanchart,

défendus dans leurs états, & regardés en toute pitié. Tel que le triomphe de Voltaire, que le voluptueux Louis XV, mais qui selon le mot de Richelieu, *croyoit dur comme fer*, avoit toujours tenu éloigné de ses états; triomphe * 1778. exécuté à Paris * sous les yeux de Louis XVI, avec un éclat qui a étonné l'Europe, & qui a infiniment étendu les progrès de l'impiété. Tel que l'appel de Necker au ministère, contre une des loix constitutionnelles qui exclut les gens de sa secte de ce genre de place. Tel que le rappel des huguenots & leur réhabilitation en France, dont ils ont fait immédiatement usage pour renverser le trône. Tels que les systèmes destructifs adoptés sous le ministère & par les conseils pervers de Lamoignon & de Brienne, systèmes inspirés par une philosophie meurtrière & impie, pour la destruction du clergé & de la noblesse, & dont le résultat eût été exactement celui de la constitution de 1789.

Mais n'oublions pas que ces erreurs même sont en quelque sorte la suite des estimables qualités du roi; que sa bonté, sa justice, une défiance modeste de ses lumières, la confiance dans les hommes chez lesquels il cherchoit ingénument la vérité, ont été les causes de

Dem.
Journ. p.
213.

vient, dit-on, d'être arrêté dans le Tirol, & enfermé dans le château de Kufstein, pour avoir voulu exciter une révolte démocratique à la française! NB. M. de L. fait l'éloge du rappel des parlemens, & l'apothéose des aéronautes : ce ne peut être qu'une distraction; j'ai cru remplir les véritables intentions en prenant ces jugemens en sens contraire.

tout ce que son administration présente de reprehensible. N'oublions pas sur-tout le *pré-texte du bien public*, que les fourbes, Ci-dessus p. 253. suivant l'observation de M. de L., emploient si adroitement contre les rois, & qui explique, j'aurois presque dit, excuse la plupart de leurs délits. Non, ne jugeons pas sévèrement les fautes de Louis : arrêtons-nous plutôt sur le châtement par lequel le Ciel se dispose à venger la mort du bon roi, châtement qui déjà s'annonce de toute part, dont M. de L. fait un tableau pittoresque & terrible, auquel il ajoute cependant, en bon citoyen & véritable patriote, des avis salutaires, propres à prévenir encore des maux extrêmes. » L'airain qui a frappé la dernière
 » heure de votre roi, est un tocsin sonné
 » contre vous, par vous-mêmes, dans l'uni-
 » vers entier. Comment tous les monarques,
 » si jaloux de leur gloire & du bonheur
 » de leurs sujets, ne soutiendroient-ils pas
 » l'honneur du diadème si horriblement ou-
 » tragé ? Comment tous les fléaux ne suivroient-
 » ils pas de près tous les crimes ? Les chefs
 » odieux qui vous ont égarés, pour vous trom-
 » per encore, vous promettoient l'abondance
 » pour prix du supplice du meilleur des rois ;
 » le roi n'est plus, & déjà la famine vous
 » assiege & vous dévore. Dans vos projets in-
 » sensés, vous vouliez condamner toutes les
 » nations à périr comme vous dans l'anarchie,
 » & toutes les nations vous condamnent à
 » périr dans la misère. N'espérez donc point
 » de résister à tous les malheurs qui vous me-

» nacent. Vos ports vont être bloqués, vos
 » villes assiégées; des armées innombrables
 » croisant la France en tout sens, vous cer-
 » neront dans vos foyers. Comptez-vous sa-
 » crifier vos femmes, vos enfans, vos proprié-
 » tés & vous-mêmes? & pour qui? pour des
 » monstres, qui vous ont égarés; pour des
 » lâches, qui vous abandonneront; pour des
 » tyrans, qui vous auroient opprimes. Voulez-
 » vous ruiner absolument votre patrie? & pour
 » quel intérêt! pour la liberté? & quelle li-
 » berté n'aviez-vous pas? quelle est l'action
 » honnête qui vous étoit défendue? Pour l'é-
 » galité? y croyez-vous? Vos chefs, en vous
 » flattant pour vous asservir; vos orateurs fou-
 » gueux, qui vous subjuguent & vous mépri-
 » sent, font-ils vos égaux? Le domestique qui
 » vous sert, le pauvre que vous assistez, l'en-
 » fant qui vient de naître, font-ils vos égaux?
 » N'avez-vous pas trouvé l'égalité dans son
 » véritable temple, dans les tribunaux? Est-
 » il un grand seigneur que vous n'avez pas
 » pu traduire en justice, & que vous n'avez
 » pas fait condamner? Est-il un débiteur si
 » privilégié, dont vous n'avez pas pu faire
 » saisir les biens? Le roi ne vous avoit-il pas
 » garanti l'égalité de l'impôt? Ecoutez le ju-
 » gement que toute l'Europe porte de vous.
 » Voyez l'Angleterre, si grande, si généreuse,
 » si amie de la vraie liberté, & si ennemie
 » de l'anarchie, un moment incertaine, se
 » décider par vos crimes. L'humanité entière
 » est intéressée à votre châtement. Empressez-
 » vous donc de le prévenir par un heureux
 » repentir. »

On trouvera dans cet éloquent ouvrage quelques expressions échappées à la douleur ou à l'admiration de l'auteur, & qui peut-être ont passé à l'impression sans qu'il y ait donné toute l'attention possible. Par exemple: *Louis meurt comme un Dieu.* — *Vous, le premier des mortels, puisque J. C. étoit Dieu.* — *Le Testament du roi, monument, après l'Évangile, le plus respectable pour le monde entier* (a). C'est dans ces sortes d'occasions, & sur-tout à l'égard des idées comparatives que je voudrois dire avec Horace: *Nec Deus interfit.* — Il y a çà & là quelques jugemens ou trop favorables ou un peu sévères, qui se trouveront en raison inverse avec ceux que d'autres ont portés sur les mêmes personnes ou les mêmes objets; mais il seroit dé-

(a) Depuis 18 siècles il en a tant paru, qu'il est difficile d'assigner exclusivement la première place à tel monument en particulier. Mais on ne doit pas contester que ce Testament ne soit une pièce très-importante, qui dans tous les tems & chez tous les peuples, mais principalement dans le moment actuel, ne peut que provoquer de grandes réflexions; pièce précieuse à la Religion sur-tout, qui y trouve un hommage éclatant, dont aucun sophisme ne peut obscurcir l'authenticité ni affoiblir l'impression. Nous avons observé ailleurs que c'étoit la condamnation formelle du congrès d'Éms & du nouveau schisme ourdi en Allemagne *. C'est avec raison que M. de L. observe que *la Providence l'a sauvé des mains des régicides*, qu'il l'appelle *un monument éternel de ses vertus*, ajoutant: „ Il n'est plus, mais son Testament respire; il vous accuse & vous condamne; „ en vous pardonnant il assure votre châtiement. „

* 15 Fév.
p. 304.

raisonnable d'exiger que la maniere de voir de M. de L. eût exactement le suffrage de tous les observateurs.



Oraison funebre de Louis XVI, roi de France & de Navarre. Par un membre de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de... A Liege, chez Lemarié, 1793. in-8vo. de 39 pag. Prix 10 f.

LE Texte de ce discours est très-bien choisi, & annonce assez le ton de sensibilité & d'une juste affliction qui caractérise l'éloquence de l'auteur. *Fera pessima comedit eum. Bestia devoravit Joseph* (Gen. 36). Après une apostrophe énergique à la nation chez laquelle ce grand crime s'est consommé, l'orateur désigne le monstre auquel il doit être formellement attribué. » C'est le démon de » l'incrédulité. Ce monstre qui dégrade les » peuples, a perverti le nôtre. Depuis un » demi-siècle il versoit à grands flots ses funestes poisons sur tous les ordres de la société. C'est lui qui excitant les hommes à braver les vengeances du Ciel, leur a inspiré le mépris de l'autel & la haine du trône. C'est lui dont les mains sacrilèges ont amoncelé tous les crimes qui désolent la France. C'est lui, oui c'est lui seul, qui vient d'égorger notre roi. — Semblables à cet ancien tyran qui défendoit à ses sujets de gémir sur les maux dont il les

» accabloit , nos cruels oppresseurs menacent
 » de la mort tout François , qui osera pleurer
 » les malheurs de Louis. Mais nous pouvons
 » braver leur fureur impuissante. Faisons donc
 » retentir cette terre étrangere de nos gé-
 » missemens. Disons à haute voix : *Un ani-
 » mal cruel a dévoré Joseph ; Joseph a
 » été dévoré par une bête féroce.* Hélas !
 » notre bon roi avoit les vertus de Joseph.
 » Il avoit sa piété , sa douceur , sa bonté &
 » ses mœurs &c. »

L'effroi que doit inspirer ce forfait atroce
 à la société en général & sur-tout aux chefs
 des nations , est bien exprimé dans le passage
 suivant. » La vue d'un cadavre sanglant ré-
 » volte la nature. Mais le meurtre d'un roi
 » consterne tous les cœurs. En effet , quel ci-
 » toyen ne trembleroit pas pour ses jours ,
 » quand le crime s'élançe à la hauteur des
 » trônes , pour y chercher & frapper les plus
 » grandes victimes ? Alors chacun croit voir
 » le glaive de la mort suspendu sur sa tête.
 » Si l'assassin est assez puissant pour braver la
 » vengeance des loix , s'il usurpe le trône qu'il
 » a ensanglanté , la frayeur est beaucoup plus
 » profonde & plus universelle. L'innocence
 » pâlit. Croyant appercevoir autant de meur-
 » triers , qu'elle voit de satellites autour du
 » farouche tyran , elle tremble jour & nuit
 » de tomber dans leurs mains. Cependant la
 » mort doit frapper à son tour ce monstre
 » sanguinaire , & Titus succédera peut-être
 » au sceptre de Néron. Mais si les régicides
 » forment un corps immortel , qui tel que nos

» assemblées politiques, perpétue son existen-
 » ce, malgré les changemens successifs de ses
 » membres, alors la terreur des sujets s'éter-
 » nise avec lui, ils ne voient plus de terme
 » à leurs malheurs. »

La multitude des piéces relatives à la mort du roi, & l'identité du sujet qui depuis 3 mois occupent toutes les plumes & les langues, nous empêchent de nous arrêter d'avantage sur ce discours, où l'on peut desirer peut-être plus de nerf, plus de précision, & plus de suite dans l'ensemble, mais où il eût été impossible de mettre plus de zele contre l'iniquité en faveur de la vérité & de la justice. On trouve à la fin un préface qui doit paroître bien consolant pour les amis de la Religion & de la félicité publique. » Le regne des impies
 » est passé. Le tems est proche, il arrive.
 » Encore quelques instans, & le nom de
 » philosophe deviendra le plus sanglant ou-
 » trage. Je vois l'irréligion bannie pour plu-
 » sieurs siècles de toutes les contrées de l'Eu-
 » rope. Forcée de dérober ses crimes & sa
 » honte aux regards du public, elle cherchera
 » bientôt les épaisses ténèbres, où le méchant
 » se plonge pour cacher ses forfaits. »

Qui ne desire pas de voir se réaliser ce vœu, & si l'on veut cette prédiction de l'auteur, dont l'accomplissement mettroit fin aux alarmes dont les ames honnêtes sont tourmentées depuis si long-tems ! Cependant en nous livrant à de douces espérances, ne nous abandonnons point à une pleine sécurité. Redoublons de vigilance & de force résistante ; car nos en-

nemis ne s'endorment pas : ils se multiplient au milieu de nous , ils ont substitué l'intrigue à la violence , & par-là même n'en font que plus à craindre ; leurs anciens moyens d'ailleurs subsistent toujours : les rois & les peuples les mieux intentionnés ne songent point à les abolir.

Dern.
Journ. p.
229 &
suiv.



*Epitaphe de Louis XVI, par le comte de Mac** L***.*

UN forfait lui ravit le jour & la couronne.....
D'un peuple de bourreaux entouré sans effroi ,
Louis a su périr en roi
Plus grand sur l'échafaud qu'il ne fut sur le trône.

Autre.

Ci gît , de son pays un roi long-tems aimé :
De la France toujours il eût fait les délices ;
Mais hélas ! la fortune aveugle en ses caprices ,
L'ayant de faux amis tout-à-coup entouré ,
Paya des plus grands maux ses plus grands sacrifices.
Captif dans ses états , puis sujet abhorré ,
Il se vit par les siens d'amertume abreuvé.
Il avoit su gagner leur cœur & leur estime ;
De ses propres bienfaits on fut lui faire un crime ,
Et d'un peuple égaré le rendre le jouet.
De la révolte enfin marchant au régicide ,
Des François , un Bourbon , d'une bouche homicide ,
De la mort contre lui prononcèrent l'arrêt ;
Et Louis condamné , mais toujours magnanime ,
Priant pour ses bourreaux , expira leur victime.

Le Réconciliateur des Belges ou Lettres historiques, politiques & critiques, dédiées à la nation Belgique, par un observateur impartial, auteur de plusieurs ouvrages, publiés depuis quatre ans. Contenant un développement très-authentique & un récit circonstancié des causes & des événemens qui ont produit les troubles, dont les Provinces Belges furent agitées, depuis le retour du gouvernement en 1790, jusqu'à l'heureuse évacuation des François.

Un feu mal éteint, en fort peu de momens
Fait naître quelquefois de longs embrâsemens.

A Bruxelles, chez Le Charlier, 1793:
in-8vo.

C'EST le *Prospectus* ou plutôt l'annonce d'un ouvrage prêt à paroître : car l'auteur ne propose ni souscription ni condition préalable quelconque. Il sera divisé en cinq parties, & chaque partie paroîtra successivement par mois à dater du mois de Juin. On peut dès maintenant se procurer des exemplaires d'une *Lettre* qui fut publiée, quelque tems avant l'invasion des François dans les Provinces Belges : cette Lettre contient des vérités essentiellement relatives aux différens sujets qui doivent être traités dans le courant de l'ouvrage dont il est ici question, & qui sera composé de 600 à 650 pages d'impression, grand in-8vo. Prix 6 livres.

La *Lettre* dont nous venons de parler, fait

suffisamment connoître les sentimens de l'auteur, pour qu'il n'y ait point de doute sur le contenu & le résultat de l'ouvrage annoncé. Il s'exprime d'ailleurs dans le *Prospectus* de maniere à bien persuader qu'aucune vérité ne sera placée pour lui trop haut ou trop bas. On trouvera peut-être (comme on l'a remarqué dans cette *Lettre préliminaire*) que toutes les personnes ne sont pas caractérisées conformément à l'opinion publique, que l'éloge & le blâme ne sont pas toujours distribués en mesure sévèrement juste; mais en général les hommes & leur politique y sont bien appréciés. Peut-être aussi que le titre de *Réconciliateur des Belges* déplaira à ceux qui sont persuadés que la réconciliation de la nation & du souverain est complètement & sincèrement consommée, & que la nation ne peut être réconciliée avec elle-même n'ayant jamais eu qu'un vœu & qu'une même maniere de vouloir. Quelques intrigans sans doute ont ourdi des trames funestes, mais qui ont toujours échoué contre la volonté générale. S'il en est qui viennent à résipiscence, on les accueillera certainement de bon cœur : ce seront des individus *réconciliés* avec la nation, mais ce n'est pas ce qu'on appellera la *réconciliation des Belges*.

Observ.
déjà faite
ailleurs,
1 Mai
1793,
p. 69.



Le vrai PENSEZ-Y BIEN, ou pratiques pieuses pour la Messe & la Communion, avec des Réflexions choisies sur les fins dernières de l'homme, & sur l'usage du tems &c. A Liege, chez la veuve Bourguignon, & Christian Bourguignon fils, 1793. in-12.

CE petit livre dont nous avons déjà dit un mot dans le Journal du 15 Janv., p. 107, continue à être réimprimé en divers endroits, pour le peuple chrétien qui en fait grand usage, & qui par-là en a provoqué un bon nombre d'éditions. Il est si judicieusement mis à portée des simples fideles, qu'il seroit difficile de leur présenter un livre mieux assorti à leur intelligence & à leur maniere de saisir les dogmes éternels; maniere qui est bien la seule bonne, puisqu'elle tient à cette ingénuité docile, à cet amour naïf du vrai & du bien, que le Sauveur demandoit dans ses disciples, & à laquelle il réservoir ses graces. *Tantum est regnum Dei.* Luc 18.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 25 Avril). L'avis, que le Sr. Descorches, ci-devant marquis de Ste.-Croix, s'étoit embarqué à Venise pour passer à Raguse, & de-là venir par terre à Constantinople, étant venu en même tems à différens membres de la diplomatie, a donné lieu à des représentations vigoureuses d'une part, & de l'autre à des réflexions sur les embarras sans nombre qu'un intrigant (de cette espece nouvelle) pourroit attirer à la Porte, sur les troubles qu'il feroit dans le cas d'occasionner par des disputes avec les ministres étrangers, & même par des traits d'un aveugle enthousiasme pour son parti. Indépendamment de ces considérations, la Porte a à se plaindre des François, comme ayant abusé de sa condescendance pour vider tous les greniers dans l'Archipel & en Egypte : ce qui avoit causé une cherté qui fait déjà beaucoup appréhender pour la capitale de l'empire, malgré les mesures que le gouvernement a prises depuis un mois pour prévenir une disette. On croit que l'ensemble de ces motifs avoit pu engager la Porte à envoyer à ses bachas en Albanie & en Bosnie des instructions secretes,

relatives au voyage du Sr. Descorches; instructions qui peut-être rendront vains tous ses efforts, puisqu'un courier extraordinaire; expédié de la Bosnie, vient d'informer la Porte, que le bacha avoit jugé convenable de faire arrêter ce ministre avec sa suite & de le faire garder soigneusement. S'il est vrai que cet émissaire voyageoit, comme tous les avis l'assurent, avec les attributs ridicules du Jacobinisme, avec le bonnet rouge, l'arbre de la liberté &c, il est possible que les Turcs l'aient arrêté comme un homme suspect, ou plutôt comme un homme en démence; mais il est plus apparent que la Porte Ottomane, avertie à tems du but de sa mission & de son caractère personnel, aura cru nécessaire de le faire arrêter en chemin, pour le forcer par-là à retourner sur ses pas. Quoi qu'il en soit, le Sr. Descorches se voyant arrêté, a crié à la violence; il en a appelé au droit des gens chez les Turcs, tandis qu'on le foule indignement chez lui, & a écrit des lettres fulminantes à Constantinople. Le ministère Ottoman, après la réception de ces lettres, a tenu des conférences, après quoi le courier a été réexpédié avec des dépêches pour le bacha, dont on ignore le contenu; mais on présume que la Porte se refusera à reconnoître le ministre de la soi-disante république Françoisise.

Par ordre du gouvernement, 15 vaisseaux ont mis à la voile pour Varna, afin d'y charger des grains & les transporter ici en toute diligence; si ce secours venoit à tarder, Constantinople souffriroit la plus cruelle disette, &

les individus François pourroient en être les premières victimes.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 22 Mai*). Le comte Malachowski s'est démis de sa charge de grand-chancelier de la Couronne : on a nommé pour son successeur le prince Antoine Sulkowski, palatin de Kalisch, président du département des affaires étrangères. Le prince François Sapiéha a obtenu la charge de grand-maître de l'artillerie ; le maréchal de la confédération-générale Pulawski (sur la recommandation du roi, à ce qu'on dit) celle d'inspecteur-général des troupes : & l'un des conseillers de la confédération, le Sr. Raczinski, a été élevé au grade de général-major. Les Universaux pour la diète extraordinaire ont été expédiés de l'avis unanime des membres qui composent actuellement le conseil-permanent. Les diétines sont fixées pour le 27 Mai, & la diète pour le 17 Juin. Dans tous les endroits, où celles-là doivent se tenir, il y a des troupes Russes ; & par-tout elles garnissent le pays. Ainsi, quel que puisse être le sentiment des Polonois, l'on n'a pas grande résistance à craindre. A peine même les Universaux pourront-ils être arrivés dans les palatinats éloignés à l'époque très-rapprochée que les diétines doivent s'y tenir ; mais, en supposant que ces palatinats ne puissent choisir ni envoyer des députés, ils n'y perdront pas beaucoup. La diète elle-même, qui se tiendra à Grodno sous l'influence immédiate du pouvoir, auquel elle doit sa convo-

cation, fera de très-courte durée : l'on sent dans quel sens les uns disent, » que tout est » déjà disposé & préparé dans le meilleur ordre, & que la diete n'aura qu'à le sanctionner »; & les autres, » que, là où la volonté nationale n'existe plus, les représentants de la nation n'ont rien à faire ». Quoi qu'il en soit, voici la teneur de l'Universal du roi.

„ *Stanislas-Auguste, par la grace Dieu, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de Russie, de Prusse, de Mazovie, de Samogitie, de Kiovie, de Volhinie, de Podolie, de Podlachie, de Livonie, de Smolensko, de Séverie, de Czernickow &c. à tous en général & à chacun en particulier qu'il appartiendra, & notamment à nos amés & féaux les sénateurs, dignitaires, fonctionnaires publics, & à tout l'ordre équestre, salut, faisons suvoir :* „

„ Amés & féaux. Il seroit superflu sans doute de vous rappeler ici, toute la suite des événemens qui ont préparé l'état critique où notre patrie se trouve aujourd'hui. C'est à des citoyens que nous nous adressons, & à des citoyens que la lecture des écrits publics, que leur propre expérience, que leurs malheurs enfin n'ont que trop éclairés sur les causes de ces revers. Ainsi tous détails ne feroient que rouvrir sans besoin les plaies encore récentes de notre cœur, & alarmer de plus en plus leur juste sensibilité. Cependant, comme dans un état républicain, il n'appartient qu'à la nation en corps, de réformer son gouvernement, & de prendre une détermination dans les circonstances difficiles & dangereuses, ainsi que dans les tems de calamités publiques; comme d'ailleurs en vertu d'un arrêté de la confédération-générale des deux nations, sous la date du 20 Avril, le conseil-permanent qui nous avoit été donné, vient d'être rétabli dans ses fonctions, & chargé de faire mettre à exécution, tant

d'après les loix nationales, que d'après les résolutions de la généralité, tout ce qu'il croira devoir tourner à l'avantage de la nation : comme enfin dans le cours des opérations nouvellement reprises dudit conseil, à la séance du 30 Avril, conformément à la teneur expresse de la Constitution de 1775 qu'il lui a été enjoint de prendre pour règle de conduite, il a jugé qu'il ne lui restoit plus dans les circonstances actuelles, d'autre moyen de coopérer au bien-être général, que de nous conseiller d'inviter la nation à se rassembler en corps, pour être plus à même de prendre un parti conforme à la crise où elle se trouve : à ces fins, nous roi, de l'avis dudit conseil-permanent, fixons au 27 Mai, l'ouverture des diétines dans les palatinats, & districts, pour y élire les nonces qui devront se rendre à la diete extraordinaire, laquelle se tiendra dans la ville de Grodno, & celle de la diete elle-même, au 27 Juin prochain. Plein de confiance dans le civisme des palatinats, terres & districts; persuadé qu'ils ne choisiront pour leurs représentans, que des citoyens honorés de la confiance publique, à laquelle ils se feront acquis des droits, & que les instructions qu'ils leur remettront, n'auront pour but que le bien public, il ne nous reste qu'à souhaiter à tous en général, & à chacun en particulier, la bénédiction du Ciel, & tous les succès qui peuvent assurer aux diétines futures, des résultats heureux. ,,

„ Voulant que le présent Universal soit porté à la connoissance de tous les citoyens, ordonnons qu'il soit immatriculé dans toutes les chancelleries territoriales, publié dans toutes les paroisses, & affiché par-tout où besoin sera. ,,

Fait à Grodno, le 3 Mai 1793, de notre regne le 29.
Stanislas Auguste.

A cet Universal du roi la confédération-générale du grand-duché de Lithuanie a joint

une Déclaration , dans laquelle se trouvent réunies toutes les regles à suivre dans la tenue des prochaines diétines & qui sont conformes à tout ce qui eut lieu avant la dernière diete convoquée à Varsovie

Il a été publié un Universal au nom de l'impératrice de Russie, conçu en ces termes.

„ Catherine II, par la grace de Dieu, impératrice & souveraine de toutes les Russies. „

„ A tous les habitans des provinces, faisant ci-devant partie des domaines de la république de Pologne, & maintenant réunies à notre empire, salut ; savoir faisons, en les assurant de notre bienveillance impériale. Ayant réuni à nos états les provinces Polonoises, qui jadis en formoient essentiellement partie, qui en ont été détachées dans des tems de crise, & n'ont cessé depuis cette époque, d'être exposées à tous les effets destructeurs du trouble, du désordre & des dissensions domestiques, lesquelles ont porté les atteintes les plus funestes, non-seulement à la tranquillité publique, mais encore à la sûreté, comme au bien-être des particuliers. D'un côté, les archives de l'ancienne histoire, de l'autre, les événemens qui se sont passés sous nos yeux, nous offrent par-tout le détail affligeant des révolutions désastreuses, des guerres longues & meurtrières, des désastres enfin de tous les genres, qu'ont dû éprouver les peuples fixés dans ces provinces, avant de rentrer sous notre domination, & de participer à la gloire, à la prospérité dont jouit actuellement notre empire, & qui ont porté son nom d'une extrémité de l'univers à l'autre. Mais enfin ils vont le goûter, ce bonheur que nous répandons sur tous nos sujets ; & nos vœux, en rentrant en possession de ces provinces, ont été & seront à jamais, d'y assurer la tranquillité des citoyens, d'y rétablir un gouvernement sage, sous lequel chaque individu obtienne la justice qu'il a droit de réclamer, & de donner à ce régime constitutionnel des bases

plus durables. Aussi, nous regardons comme la première de nos obligations, & comme un devoir qui nous est imposé par l'Éternel lui-même, celle de prévenir par notre bienveillance impériale, tous les citoyens de ces districts, & de les conduire tous également à la félicité, autant qu'il nous sera possible. Fidele à ces principes, non seulement nous avons garanti à chacun d'eux, la sûreté de sa personne & de ses propriétés, mais nous proposons encore de les indemniser des dommages que leur ont causés les troubles & les désordres qui ont eu lieu dans ces contrées, le passage des troupes, & sur-tout la dernière guerre, dont cette partie a été le principal théâtre; voulant en outre leur donner un premier témoignage de notre sollicitude maternelle, nous avons ordonné à notre général, gouverneur desdites provinces, le Sr. de Krecztnikow, de faire dresser un tableau exact de ces dommages, & cependant défendons de percevoir sur aucune classe de citoyens, aucune espèce d'impôts ou contributions quelconques pour le profit de notre trésor, à compter de ce jour jusqu'au 1^{er}. Janvier 1795; excepté les dons volontaires que les habitans offriroient d'eux-mêmes, & qui ne peuvent être une charge pour qui que ce soit; attendant du reste nos dispositions ultérieures à cet égard. Permettons aussi de percevoir sur l'ancien pied, jusqu'à ce que nous en ayons ordonné autrement, tous les droits de péage & d'entrée, dans les bureaux de douane déjà établis, ou qui le seront sur les nouvelles frontières de l'empire de Russie, comme étant indispensablement nécessaires dans la circonstance actuelle, pour l'établissement & le maintien du gouvernement, & des chancelleries de notre fisc impérial. „

„ Le premier acte de notre autorité étant un témoignage de bienfaisance en faveur des sujets nouvellement passés sous notre domination, & de sollicitude pour la prospérité des pays qu'ils habitent, nous avons lieu de croire qu'ils recevront avec reconnaissance cette marque de faveur, & sauront apprécier

comme ils le doivent, le desir que nous annonçons ici, de gagner leurs cœurs par nos bienfaits, & de les attacher à leur ancienne patrie, par l'espoir des avantages que nous leur offrons, au lieu de les soumettre par la force de nos armes. Nous espérons que, répondant à nos vœux généreuses, ils adresseront au Ciel des actions de grâces, pour leur retour à cette antique patrie, qui les adopte une seconde fois; que leur zèle, que leurs efforts auront pour objet de les affermir dans la fidélité qu'ils nous doivent, & dans une soumission constante à nos loix: qu'ils se réuniront d'esprit & de cœur à nos fideles sujets les Russes; qu'enfin ils formeront, comme autrefois, une nation respectable, toujours fidele à ses monarques, toujours valeureuse & invincible. Par-là, ils se rendront vraiment dignes des soins & de la sollicitude que nous leur témoignons, comme une mere tendre qui ne desire que le bonheur de ses enfans. „

„ Fait en la ville de St.-Pierre, notre résidence impériale, le 13 (24) Avril, l'an 1793 de la naissance de Jesus-Christ, de notre domination sur toutes les Russies le 31, & sur la Tauride le 10^e.

Signé Catherine.

Cet Universal est suivi de la formule du serment à prêter par les citoyens qui possèdent des biens fonds dans les provinces Polonoises, nouvellement réunies à l'empire de Russie, suivant l'injonction expresse de l'impératrice. Cette formule est conçue en ces termes,

„ Je soussigné déclare en présence de l'Eternel, un seul Dieu en trois Personnes, que je desire & veux obéir à jamais, de plein gré & loyalement, à tous les ordres & volontés suprêmes de S. M. Catherine II (Alexiowitz) impératrice & souveraine de toutes les Russies, de son fils bien-aimé, Paul Petrowicz, grand-duc de Russie, comme héritier-né du trône impérial, & de tous leurs successeurs;

que je me soumettrai à toutes leurs loix, & que je leur demeurerai fidele dans tous les tems, comme il convient à un sujet envers son souverain légitime. Pour gage de mon zele à remplir ce ferment, je baise le S. Evangile. Ainsi Dieu m'ait en aide, & le sang innocent de son fils. „

La forteresse de Kaminieck s'est enfin rendue le 2 Mai aux Russes, qui y ont aussi-tôt mis garnison. Les troupes Polonoises, qui y étoient ou dans cette partie de la Pologne, ont prêté ferment à l'impératrice : on en porte le nombre à 2 généraux, 80 officiers, de l'état-major, & environ 18 mille officiers, bas-officiers, ou soldats ; celui de l'artillerie dans la place à 400 canons, avec un gros magasin de poudre & des provisions pour une année entiere.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 26 Mai). Il est décidé que notre cour, ainsi que celle de Coppenhague, gardera une parfaite neutralité relative aux affaires de la France, neutralité qui ne peut être que très-avantageuse à la nation. L'administration du régent gagne tous les jours dans l'opinion publique, & l'on est revenu des préjugés qu'on avoit d'abord trop facilement adoptés. Les deux comités qui avoient causé de la surprise *, n'existent plus ; ils n'étoient * 1 Mai, point de l'institution du régent, & avoient, p. 38. dit-on, été décrétés avant la mort du roi. Quant aux mouvemens populaires que S. A. R., si on en croit quelques personnes, n'a point d'abord assez sérieusement réprimés, ils n'avoient point pour but la démocratie françoise, ni

même l'ancien gouvernement de Suede, mais la monarchie telle qu'elle fut établie en 1772, sans l'accroissement de pouvoir qu'elle reçut en 1789, & qui produisit de grands mécontentemens. Tout est aujourd'hui parfaitement tranquille, & l'on peut assurer qu'il n'y a pas le moindre symptôme de Jacobinisme dans aucune contrée de la Suede.

E S P A G N E.

MADRID (*le 20 Mai*). Le roi n'a point accepté la légion que le duc de l'Infantado avoit offerte d'entretenir à ses fraix. Parmi les corps qui ont été levés, on distingue la légion de Medina Coeli & les chasseurs d'Osfun. Les dons que la nation fait dans cette circonstance au gouvernement, montent à des sommes immenses. Les recrues se présentent par-tout, la flotte ainsi que l'armée se composent de volontaires.

Le camp de la Sarre n'a pas été attaqué par nos troupes; mais une terreur panique s'étant emparée des François, ils prirent la fuite à l'approche d'un détachement de Miquelets & de Mignons (troupes Aragonoises), qui, trouvant le camp vuide, n'eurent qu'à brûler les tentes & les équipages. Ce rapport très-fidèle prouve que le commissaire, qui a rendu compte à la Convention de Paris de cet événement, n'étoit pas de bonne foi, quand il en attribuoit l'infortune à la trahison de l'officier qui commandoit ce camp, qui, disoit-il, en avoit reçu la punition aussitôt, ayant été tué par un grenadier François,

dans le moment qu'il embrassoit le commandant Espagnol. Les Aragonois n'embrassent pas les régicides.

On écrit de Cadix , en date du 2 Mai , ce qui suit. „ On a reçu ici la nouvelle , que „ deux vaisseaux de guerre François , l'un de „ 74 , l'autre de 50 canons , avec une cha- „ loupe de 24 pieces de canon , venant de „ la Martinique , sont entrés , sous pavillon „ blanc , dans le port Espagnol de la Tri- „ nité en Amérique. Les officiers , comman- „ dant ces vaisseaux , ont déclaré les remettre „ entre les mains & à la disposition de S. M. „ catholique , ne voulant recevoir aucun or- „ dre de la Convention , dont ils ne recon- „ noissoient point l'autorité , & ne pouvant „ retourner en France dans l'état où y sont „ les choses. Quelques officiers , qui étoient „ sur ces bords , & qui se sont déclarés pour „ le parti de la Convention , ont été con- „ duits ici prisonniers. „

I T A L I E.

GENES (*le 18 Mai*). Le général Biron , par une proclamation du 25 du mois dernier , donnée dans la ville de Nice , avoit ordonné que tout individu en état d'aller en guerre , eût à se rendre sur la place pour y recevoir des armes. Ce manifeste jetta la consternation parmi les habitans de la ville & de la campagne , & donna lieu à une nouvelle & considérable émigration. Les uns s'enfuirent sur le territoire de notre république , d'autres se retirèrent sur les hauteurs , & abandonnerent

ainsi leur patrie, plutôt que de prendre les armes contre leur légitime souverain. Ce décret a été révoqué; mais cette révocation n'étoit que simulée, pour ramener dans le pays ceux qui s'en étoient éloignés. Dès qu'ils y ont été rentrés, on les a arrêtés, & enrôlés de force, ou maltraités. — Dans la Savoie, plusieurs communautés se sont unies, & ont formé un corps de quelques mille hommes, qui se sont portés dans les environs de la petite ville de Cluse, & qui ont détruit par-tout les arbres de liberté, chassé les commissaires du district qui étoient venus pour faire des recrues, mis en fuite tous les clubistes, & ont fini par détruire & brûler tout ce qui s'est trouvé dans les salles où ils se réunissoient.

On apprend par les lettres de Turin, du 4 Mai, que l'armée Sarde, réunie aux Autrichiens manœuvrera en quatre corps différens contre les François. Le roi, ayant le général de Vins près de lui, commandera le corps d'Aoste. Les trois autres le feront par des princes de sa maison; savoir, celui contre Nice par le duc de Chablais, celui de Saluce par le prince de Carignan, & celui de Suzze par le comte de Gênois: chacun fera composé de 18 à 20 mille hommes.

LIVOURNE (le 20 Mai). Nous apprenons, en ce moment, que les escadres réunies, Espagnole & Angloise, sont arrivées à Cagliari; la première forte de 22 vaisseaux de ligne & la seconde de 12, outre un grand nombre de frégates & d'autres vaisseaux de

guerre. On prétend qu'une division en restera dans ces parages pour déloger les François de l'isle de St.-Pierre; & que le reste fera voile pour Naples, afin de servir de convoi aux bâtimens de transport qui mouillent dans le port de ladite ville.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 30 Mai*). Le gouvernement a reçu le 28 des dépêches du duc d'Yorck, portant que, le 23, les alliés firent une attaque générale sur le camp des François qu'ils ont forcé, & qu'après un combat de 5 heures l'ennemi a été défait avec une perte considérable. En conséquence de ces dépêches importantes, il fut expédié un courier au lord St.-Helens à Madrid.

Le comte d'Artois, venant de Pétersbourg, est arrivé ici. Un détachement considérable de cavalerie, & de dragons légers a été embarqué le 24 sur la Tamise pour se rendre à Ostende. La légion d'émigrés François sous les ordres du comte de la Châtre, les suivra incessamment. Le reste de la grande escadre, composé de 9 vaisseaux de ligne, de 15 frégates, de brûlots, de floops, de cottres &c, sous les ordres de l'amiral Hood, commandant en chef les forces navales, est parti le 22 de Portsmouth. On ignore la destination précise de cette formidable escadre. On conjecture que les Espagnols & les Portugais pouvant tenir tête aux François dans la Méditerranée, il seroit inutile que l'Angleterre y envoyât une flotte aussi considérable. Dans un moment où

les Royalistes de la Bretagne font des progrès rapides, où une descente de la part des Anglois pourroit être tout-à-fait décisive, il est peut-être permis de se livrer à l'espérance de la voir bientôt s'effectuer. Tous les vœux semblent se porter vers cet objet. Plusieurs régimens stationnés en Irlande ont reçu ordre de s'embarquer. Quelle est la destination de ces troupes ? Où doit se rendre l'escadre de Portsmouth ? C'est ce que nous ignorons ; mais nous desirons bien ardemment, que ce soit pour aller porter des armes, des provisions, & des renforts d'hommes, aux braves & généreux insurgens qui se font dévoués si courageusement à la cause de la royauté. Quoi qu'il en soit, l'escadre de l'amiral Hood est composée de deux vaisseaux de 100 canons chacun ; de 3 de 98 ; de 14 de 74 ; de deux de 64, & de 60 bâtimens de guerre, comme frégates, brûlots, sloop &c, sans compter un très-grand nombre de bateaux plats. Les cinq premiers vaisseaux sont à trois ponts.

Le roi vient d'accorder la dignité de baron du royaume de la Grande-Bretagne, au lord Auckland du royaume d'Irlande, ambassadeur-extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Britannique auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, ainsi qu'à ses légitimes héritiers mâles, sous le nom & titre de baron Auckland de West-Auckland dans le comté de Durham. On assure qu'il va quitter son ambassade de la Haye, pour venir prendre le ministère de l'intérieur, & succéder à M. Dundas dans ce département.

La chambre des pairs en comité s'occupa le 22 de l'examen de la situation des esclaves dans les colonies Angloises. M. Wedderburn qui a vécu 30 années dans l'isle de la Jamaïque, fut entendu le premier. Il déclara que les esclaves y travailloient moins que les journaliers dans ce pays; qu'ils étoient bien vêtus, bien logés & bien nourris; qu'ils n'avoient que neuf heures de travail dans les 24; que lorsque les négresses étoient enceintes, on ne leur faisoit plus faire un travail pénible; qu'on prenoit tous les soins possibles des négrellons, parce qu'ils étoient plus attachés à leurs maîtres que les esclaves qui venoient des côtes d'Afrique. Il ajouta que lorsque les negres ne pouvoient plus travailler, on en prenoit le plus grand soin, & que leurs maîtres ne les abandonnoient point, comme on l'avoit faussement supposé. Quand ils étoient malades, un chirurgien les visitoit, on les mettoit dans un hôpital commode & salubre, & on leur administroit tous les secours dont ils avoient besoin, en médecines, vin & autres choses. —

On lui demanda s'il croyoit que les esclaves seroient contens de l'abolition de la traite? Il répondit qu'ils en seroient d'autant plus mécontents, qu'ils paroissent heureux lorsqu'ils voyoient arriver de nouveaux esclaves; que d'ailleurs il y auroit à craindre, si la traite étoit abolie, qu'ils ne fussent plus maltraités qu'ils ne l'étoient à présent, & surchargés de travail; qu'il étoit impossible de cultiver les isles sans esclaves; que les blancs ne pouvoient pas soutenir les fatigues de la charrue, en-

core moins les travaux ordinaires des champs; que les negres, au contraire, ne se plaignoient jamais de la chaleur, qu'ils pouvoient supporter sans aucun inconvénient. — On lui demanda encore, si la loi leur garantissoit leurs petites propriétés? Il répondit qu'elles n'avoient jamais été violées, qu'anciennement leur témoignage n'étoit point reçu contre leurs maîtres; mais que depuis quelque tems il y avoit une loi qui leur donnoit toute la sureté que leur état pouvoit comporter. (a)

On lit ici avec empressement & une pleine approbation, la lettre suivante adressée à l'auteur du *Courier de l'Europe*, & inférée dans cette feuille, n. 39.

„ J'apprends, monsieur, qu'on vient de publier une liste des députés à la prétendue Convention-Nationale qui ont voté pour la mort du roi. Trouvez bon

(a) Ces pauvres Negres n'ont rien de tout cela en Afrique, où ils s'entretuent dans des guerres ridicules & barbares, sont enterrés vivans aux obseques des rois, sacrifiés au Grand-Serpent, vendus par leurs propres parens &c, & n'atteignent jamais l'âge où ils arrivent dans les colonies.... Chez les Espagnols ils sont bien mieux encore, que chez les Anglois, & peuvent parvenir à des emplois avantageux; ils y reçoivent de plus le précieux bienfait de l'instruction chrétienne.... Les philosophes ne veulent les rendre libres que comme nous autres; les déponiller du peu de bien & de bonheur qu'ils ont, & les tenir autant que possible, dans l'état des brutes. Voyez le Journ. du 15 Mai 1792, p. 128. & autres cités *ibid.*

bien que je me serve de la voie de votre Journal , pour demander à l'éditeur de cette Liste , quelle a été son intention ? A-t-il prétendu que les autres membres de cette assemblée qui ont prononcé sa déchéance du trône , qui ont mis en jugement sa personne sacrée & inviolable , & l'ont déclaré coupable , n'aient pas été complices du parricide & criminels de leze-majesté au premier chef ? „

„ Voudroit-il absoudre aussi la seconde législature , qui après l'avoir suspendu de ses fonctions de roi , l'a enfermé dans la tour du Temple , préparé son procès & son supplice , & convoqué cette Convention-Nationale , dont elle a choisi , & inspiré les membres pour consommer son attentat ? Mais sur-tout son projet seroit-il de faire perdre de vue la majorité de l'assemblée de 1789 ? N'est-ce pas parmi ses députés , auteurs des crimes dont ils ont donné l'exemple à leurs successeurs , qu'il faut aller chercher les premiers coupables qui ont dépossédé le monarque de son autorité , l'ont dégradé , insulté , emprisonné dans son palais , & tracé dès ce tems-là , la route qui l'a conduit à l'échafaud ? N'avoient-ils pas corrompu son armée , égorgé , désarmé , mis en fuite la noblesse qui le défendoit ? Ce sont eux qui ont enfanté ces hordes de Jacobins d'où sont sortis les régicides ; ce sont eux qui ont déclaré le peuple souverain , & transformé des sujets rebelles en arbitres de la puissance & de la vie de leur roi. Après avoir couvert la France de brigandages , d'incendies & de meurtres , envahi les propriétés , anéanti les loix , la religion & les mœurs , n'ont-ils pas semé dans toute l'Europe tous les genres de subversion , insulté tous les trônes , ébranlé tous les gouvernemens , & pour tout dire enfin , n'ont-ils pas voulu donner à la France cette monstrueuse constitution , qui sans pouvoir s'établir , a perdu le plus beau royaume de l'univers ? „

„ Voilà ceux qui ont aussi entraîné la perte du monarque avec celle de la monarchie , ceux qui ont également mérité l'exécration de tous les peuples &

de tous les siècles, ceux enfin que la vengeance divine & humaine doit poursuivre sans relâche ; leurs successeurs n'ont fait que suivre leur trace & consommer leurs crimes. „

„ Il faut donc publier une nouvelle Liste qui dénonce à la justice des nations la majorité de la première assemblée, & la totalité des deux autres ; car il seroit bien étrange que les forfaits des enfans obtinssent grace pour ceux de leurs peres. „

On fait que Lebrun, aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Paris, a rédigé autrefois à Liege, une Gazette sous le titre de *Journal général de l'Europe* ; dans cette Gazette, 4 Mars 1786, l'homme aujourd'hui démocrate forcené, parloit ainsi.

.... Quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte,

La voix de la raison jamais ne se consulte :
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux,
L'autorité livrée aux plus féditieux.

Ces petits souverains qu'il fait pour une année,
Voyant d'un tems si court leur puissance bornée,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit
De peur de le laisser à celui qui les suit.

Le pire des états, c'est l'état populaire.

Cornelle,
Cinna, act.
2. sc. 1.

„ Nous sommes persuadés de la vérité ex-
„ primée dans les vers que nous venons de
„ citer, car ils font la peinture exacte &
„ fidelle de ce qui se passe communément
„ dans les états démocratiques. Voyez toutes
„ les républiques anciennes. Voyez toutes nos
„ républiques modernes même les plus pe-
„ tites : toutes nous présentent à peu-près les
„ mêmes abus, la même suite de désordres,
„ la même source de corruption & de déper-
„ rissement : celles de Tyr, de Carthage,

» de la Grece & de l'ancienne Rome, en
 » ont donné fucceffivement le fpectacle dé-
 » plorable, & nous avons les plus juftes fujets
 » de craindre que quelques-unes des républi-
 » ques actuelles ne les renouvellent bientôt »

A L L E M A G N E.

BERLIN (*le 20 Mai.*) Le roi a conféré le gouvernement de Dantzic au lieutenant-général de Raumer, avec un traitement annuel de 4 mille rixdalers; & celui de Thorn au lieutenant-général comte de Schwerin, avec 2 mille rixdalers d'appointement par an. Les colonels de Wiegel & de Taubadel refteront en qualité de commandans dans ces deux villes; le premier à Dantzic & le fecond à Thorn, avec des appointemens proportionnés à leurs grades. — S. M. a chargé les commandans de toutes les villes en Pruffe de veiller avec attention fur les François qui, en vertu de l'ukaze impériale, ont été expulfés des états de la Rufie, pour avoir refusé de prêter le ferment ordonné par le gouvernement, & de faire amener ces individus à Elbing, où ils feront embarqués & transportés en France.

VIENNE (*le 28 Mai.*) Le 20 de ce mois s'eft mife en route l'artillerie de campagne des 27 bataillons & 28 efcadrons qui font partis d'ici pour aller renforcer l'armée du Rhin. Cette artillerie confifte en 300 pieces de 10 & de 12 liv. On a commandé à chaque ftation 1044 chevaux pour ce transport, qui eft fuivi de 300 chariots de poudre, & de quelques compagnies

du deuxième régiment des artilleurs, commandées par un officier de l'état-major. Hier il est parti deux bataillons de grenadiers avec leurs bagages, pour les frontières de la Bavière.

Quelques lettres de la Buckovine avoient fait craindre une rupture entre la Russie & la Porte : cette alarme paroît n'avoir eu pour fondement qu'un mal-entendu. Deux régimens de cavalerie Polonoise, se refusant à passer au service Russe, se retirèrent d'abord sur le territoire du comte Potocki, ci-devant général de l'artillerie, & actuellement maréchal de la confédération : après quelques jours de pillage, ils passerent sur le territoire Musulman, & leur apparition y jeta la terreur; les habitans de la campagne crurent voir les Russes fondre sur eux, & s'emparer de la Moldavie, qui dans cette partie est sans défense. Enfin le hospodar mieux instruit obtint par des menaces l'éloignement de ces deux corps Polonois qui se sont portés dans la Gallicie, où l'on ne fait encore s'ils ont demandé du service à notre cour.

L'histrionisme est parvenu dans cette capitale à un degré qu'on ne peut plus définir; ce n'est plus une passion, mais une ivresse, une frénésie, une véritable rage qu'on ne peut plus essayer de guérir sinon par des calmans propres aux hydrophobes. Ce sont des princes, parmi lesquels Aloysius de Lichtenstein, qui sont à la tête de l'entreprise & de la direction des farces. Une danseuse, nommée *madame Vignano*, a enforcé la moitié des habitans : ils courent à ses sauts & bonds comme au feu,

Voyez la
Gazette
Allemande
de Franc-

& reviennent tout hors d'eux-mêmes; tant elle gambade délicieusement. A la dernière danse, chaque loge étoit au prix de 12 ducats, chaque chaise à un ducat. Les riches en donnent 30, 40, 100 : un d'eux en a donné 300. Malheureusement en dansant *le pas de deux*, madame Vigano succomba à ses efforts, & fut portée évanouie dans les coulisses; ce qui mit la consternation dans toute l'assistance (a)... Af-

fort n. 83.
3 Juin
1793,
art. de
Vienne
26 Mai.

(a) Quelque ravissante que soit la danse de madame Vigano, je suis sûr que bien des gens préféreront celle des Dindonneaux; d'autant plus que les loges y sont à bon prix, & qu'on y rit au lieu d'y pleurer. Cette danse, exécutée à Paris en 1782 avec le plus brillant succès (comme nous l'avons dit dans le tems *), sous le titre de GRAND BALLET DES DINDONNEAUX, est due à un célèbre machiniste, nommé *Dominique*. Or en voici la véritable chorégraphie.

* 1 Mars
1782, p. 340.

Au lieu de planches, Dominique
Avait arrangé de ses mains
Des tôles qu'embraisoient des poëles fouterrains.
Quand tout fut enflammé, sitôt que la musique
Se fit entendre, en un moment
On lâche la gent dindonique,
Qui marche d'abord gravement;
Puis la chaleur l'éveille, elle s'agite,
Puis d'aller, de venir plus vite,
Et puis de s'élever & par bonds & par sauts.
Quand chaque patte eut senti la brûlure,
Il falloit voir, à l'aventure,
Courir, troter ces pauvres dindonneaux.
Chacun vers la coulisse alloit en diligence;
Mais le fouet à la main, des maîtres de ballets
Etoient postés là tout exprès,

Dern.
Journ. p.
231.

fligés profondément d'un délire qui est du plus mauvais présage, les gens sensés qui se rappellent l'histoire Romaine & l'état du théâtre au tems de la dissolution de l'empire, regardent avec inquiétude autour d'eux, & demandent s'il n'y a pas déjà quelque armée de Goths ou de Huns sur les confins de l'état, ou si déjà il ne se manifeste pas quelque funeste mouvement dans l'intérieur... Rendons justice aux Jacobins : quels que soient le nombre & l'énormité de leurs crimes, ils n'ont point montré dans ce genre un si déplorable engouement : en défaisant le luxe & les fortunes, ils ont guéri leurs concitoyens d'une maladie funeste. Ils ont pu profiter de la disposition que les saltimbanques avoient mise dans les esprits ; mais devenus les maîtres, ils ont mis par le fait & une heureuse impuissance, des bornes à leurs scandaleuses exactions.

COLOGNE (le 31 Mai). L'ancien général & ministre de la guerre Beurnonville, & les quatre commissaires de la Convention, Camus, Bancal, Lamarque & Quinette, livrés par le général Dumourier, partirent sous une escorte de hussards Autrichiens, le 23 Mai au matin, de Maestricht, où ils avoient été détenus prisonniers à l'hôtel des Etats depuis le

Et les faisoient rentrer en danse.

Oh ! comme nos danseurs se démenoiënt grand train !

A peine retombés, ils s'élançoient soudain,

La nature en souffroit, s'il faut être sincère.

Mais je gage que l'opéra

N'a jamais eu, jamais n'aura

Ballet plus chaud, ni danse plus légère.

11 Avril; & la nuit du 24 ils arriverent à Coblentz, d'où ils ont d'abord été conduits à la forteresse d'Ehrenbreitstein, pour y rester prisonniers. — Nous apprenons de Mayence & de Spire, qu'à quelques escarmouches près, les affaires, dans ces contrées, sont toujours à peu-près dans le même état.

F R A N C E.

PARIS (*le 1 Juin*). Les honnêtes gens (& il en est encore dans cette capitale) ont chaque jour de nouveaux sujets de crainte & de douleur. Exposés continuellement à devenir victimes des fureurs de la horde sanguinaire, qui regarde comme ses ennemis tous ceux qui n'adoptent pas ses principes atroces, ils ont encore à craindre d'être confondus avec les scélérats, avec les têtes criminellement exaltées, lors du moment de la vengeance, lors de l'entrée des troupes étrangères dans la nouvelle Babylone. Les déorganifateurs, frappés d'aveuglement, première punition de leurs crimes, contribuent eux-mêmes au succès de leurs adversaires; par leurs mesures outrées, horriblement injustes & destructives même de cette liberté qui leur a servi de prétexte, ils augmentent journellement le nombre des mécontents, des repentans & des partisans de la monarchie. Il est certain que le danger qui menace la république, s'annonce de plus en plus par les mouvemens qui ont lieu dans cette capitale. Hier, vers 4 heures du matin, le tocsin a sonné à la cathédrale, il s'est fait bientôt en-

tendre dans la plupart des quartiers. L'on a battu la générale, le canon d'alarme a été tiré. Les citoyens actifs se sont rendus dans leurs sections. L'esprit de terreur plane sur Paris. La Convention s'est assemblée à 7 heures, le maire & le ministre de l'intérieur ont été mandés à la barre : le maire a déclaré que la municipalité avoit donné au commandant provisoire de Paris, les ordres nécessaires pour empêcher de tirer le canon ; que lui-même s'étoit rendu au comité de salut public avec le ministre de l'intérieur & les autres membres du conseil exécutif où il avoit rendu compte de l'état de Paris ; qu'il s'étoit transporté ensuite au conseil-général de la commune ; que pendant ce tems des commissaires de la majorité des sections sont venus suspendre la municipalité qu'ils ont réintégré ensuite. Valazé & Vergniaux demandent que le commandant soit mandé à la barre. Danton veut avant tout, que l'on supprime la commission des Douze, à laquelle il attribue tous ces mouvemens. Rabaud demande la parole, il l'obtient avec peine & ne peut parvenir à se faire entendre. Sur ces entrefaites, la commune provisoire s'est présentée à la barre ; elle a annoncé que, nommée pour découvrir un grand complot, elle venoit de remplir sa mission, & a communiqué deux arrêtés qu'elle avoit pris. Guadet s'éleve contre cette usurpation de pouvoirs, qui, selon lui, n'appartiennent qu'à la Convention. Il propose de casser tout ce qu'ont fait la nuit tous les commissaires des comités révolutionnaires,

& de faire poursuivre devant les tribunaux par le conseil-exécutif, ceux qui ont fait sonner le tocsin, battre la générale, fermer les barrières & arrêter la poste. La proposition est décrétée, mais un moment après sur des représentations de Thuriot & Lacroix, le décret a été rapporté. Une députation des comités révolutionnaires a demandé 1°. La suppression de la commission des Douze. 2°. Une armée révolutionnaire de Sans-Culottes. 3°. Le décret d'accusation contre 22 législateurs & les membres de la commission. 4°. Une diminution dans le prix du pain. 5°. L'envoi de commissaires dans le Midi, pour y arrêter la contre-révolution. 6°. L'arrestation de Claviere, & de Lebrun ministre des affaires étrangères. Le département de Paris s'est présenté ensuite, & a demandé le décret d'accusation contre Isnard, Brissot, Guadet, Vergniaux, Genfonnet, Barbaroux, Rolland, Claviere, Lebrun &c. Un grand tumulte s'est élevé dans l'assemblée, plus de 300 pétitionnaires se sont placés parmi les députés, dont un grand nombre a quitté la salle. Depuis ce moment, Paris n'est pas plus calme.

La machine révolutionnaire se détraque de plus en plus. A l'exception du ministre des affaires étrangères qui se maintient, mais dont l'existence est aujourd'hui très-précaire, tous les autres ministres passent comme des *Ombres Chinoises*, après une très-courte administration. Bouchotte, ministre de la guerre, vient de donner sa démission. Il est question dans ce moment de remettre le porte-feuille

à l'élégant Beauharnois ou au belliqueux Lamartière. Le dernier habitoit encore le Luxembourg en 1791, à titre de créature de Monsieur; mais sur cette heureuse terre de liberté on n'y regarde plus de si près; les mots *attachement & reconnoissance* cedent devant le grand mobile; on cesse d'être homme pour devenir républicain, quand on y trouve son intérêt. Il en est de nos généraux comme de nos ministres; on épuise aujourd'hui les différentes classifications. Aux la Fayette, aux Dillon, aux Montesquiou, ont succédé les Dumourier, les Dampierre, Custine, Beurnonville, Kellerman. Maintenant on voit pulluler les Houchard, Poiré, Vallentin, Guillot, Quentin, Binet. Après ceux-ci viendront sans doute les Dugazon, les la Fleur, la Jeunesse, Pasquin, l'Olive &c., & l'on finira sans doute par des Sans-Culottes, dont les noms grotesques orneront les Journaux, les calendriers, les registres des départemens, & viendront dans une admirable filiation à la suite de ceux des de Caffrès, des Ségur, des Vergennes & des Montmorin. Le général Miaczynski, Polonois d'origine, a été guillotiné le 22 Mai, sur la place de la révolution. Philippe Devaux, colonel, & aide-de-camp du général Dumourier, a eu le même sort le lendemain, sur la place du Carrousel.

Le général Gaston se trouve à la tête de 120 mille hommes pleins d'ardeur & bien disciplinés. C'est au nom de *Dieu, pour la patrie & pour le roi*, qu'il a pris les armes & qu'il combat. Une réponse datée du 20

Avril, de la part de l'armée des Royalistes, à qui on avoit fait la sommation de mettre bas les armes, commençoit par ces mots : *Au nom du seul & vrai Dieu que vous abjurez &c.* Dans cette lettre ferme, franche & sage, il est très-expressement annoncé, que les Royalistes ne se sont point armés pour l'intérêt particulier du roi, des nobles & du clergé, mais bien pour celui du peuple en général, dont les cahiers ont été méprisés, dont la confiance a été trahie, & qui secoue enfin un joug odieux. Le général Gaston déclare au nom de toute son armée, qu'on ne veut plus se soumettre à aucun mode émané, soit de l'assemblée constituante, soit de la Convention &c. On remarque que l'armée des Royalistes est sur-tout très-forte en cavalerie : ce qui fait croire que quelque puissance étrangère préside à son organisation. On soupçonne qu'il s'est fait en sa faveur des secrets débarquemens de troupes étrangères. Cette disproportion actuelle entre la cavalerie & l'infanterie semble aussi indiquer qu'on a compté jusqu'à un certain point sur les troupes de ligne, peut-être moins corrompues que ne le croient les gens passionnés.

Nos affaires ne sont pas en meilleur train du côté des Pyrénées orientales. Les Espagnols y ont remporté des avantages sur les troupes républicaines, & continuent à faire des progrès. Suivant des lettres de l'armée du Nord, un peu plus véridiques que celles des commissaires de la Convention, le découragement & l'insubordination regnent parmi les troupes & sur-tout parmi les gardes-nationales. De-

puis la prise du camp de Famars, on s'attend à apprendre la nouvelle de la reddition de Valenciennes & de Condé. A mesure que les dangers s'accroissent, la persécution devient plus ardente que jamais en France contre les ecclésiastiques. Le plan général pour tous les départemens, déjà exécuté dans plusieurs, est de renfermer dans une même prison tous les ecclésiastiques infirmes, sans distinction de leur état, après avoir fait la perquisition la plus odieuse dans tous leurs papiers. On ignore quel est le sort plus ou moins barbare qui les attend, après avoir été ainsi renfermés. Plusieurs curés, à la faveur de sermens prêtés avec des restrictions, ou purement verbales, ou ensevelies dans l'ombre de quelques greffes, avoient trouvé moyen de rester tranquilles dans leurs cures, en évitant toute relation avec les évêques intrus. Mais le zèle pour l'apostasie n'admettant point d'ambiguïté, on exige aujourd'hui que tous les prêtres fonctionnaires publics, outre tous les sermens qu'ils ont prêtés, reconnoissent par un acte public l'évêque constitutionnel, sous peine d'incarcération. Tous les honnêtes gens en général sont en but aux agens révolutionnaires. On voit circuler les vers suivans, sous le titre d'*Avis aux étrangers, qui auroient le dessein de visiter la France.*

Messieurs, voulez-vous des bourreaux,
Des antropophages, des fots,
Des réformateurs en démence,
Des législateurs en fabots,
Des promoteurs d'extravagances,
Bonnets rouges au lieu de chapeaux,

Des gueux érigés en héros,
 Et que le Ciel, dans sa vengeance
 Destine au moins à la potence,
 Pour prix de leurs puiffans travaux ;
 Vous trouverez ces animaux
 Où jadis on trouvoit la France.

On apprend de Suisse que le dernier serment de la liberté & de l'égalité, que quelques-uns avoient tâché d'expliquer favorablement *, est regardé, notamment dans le canton de Fribourg, comme une vraie prévarication. Le sénat n'y permet pas l'entrée du territoire à ceux qui ont prêté ce serment, & les exclut formellement de l'hospitalité généreuse qu'il accorde aux ecclésiastiques fuyant de la France, fideles à leur foi & à leur roi.

Extrait d'une lettre à l'auteur du Journal. „ Je viens de rencontrer très-fortuitement une lettre du supérieur de la Trappe au canton de Fribourg ; je fus autant touché de la situation de cette édifiante maison, à qui tous les genres de secours qui lui venoient encore d'une manière quelconque de la France, sont aujourd'hui absolument enlevés, que de celle des pauvres ecclésiastiques dont il y est fait mention. J'ai cru bien faire de vous la communiquer, pour que dans le cas que vous jugeassiez convenable de la rendre publique, elle pût tourner l'attention des gens charitables, vers des objets si dignes de leur générosité. Voici la teneur de cette lettre, en date du 21 Décembre 1792, adressée à un curé François réfugié à Fribourg. „ *Je desirerois bien pouvoir vous aider, monsieur, dans vos bonnes œuvres ; mais je vous dirai, que maintenant ce n'est plus sur les secours que nous avons reçus, que nous prenons pour assister les autres, mais sur ceux que nous avons à recevoir à l'avenir ; Et comme nous avons déjà dépensé une somme assez considérable, je ne crois pas devoir aller en avant. Nous avons même*

* Dern.
 Journ. p.

107.

été obligés de diminuer d'un quart la portion du pain, que la regle nous permet pour notre repas; & nous n'avons encore fait aucune provision pour cet hiver. Cependant comme nous avons fait venir quelques étoffes, & que je sais qu'il y a des ecclésiastiques, qui sont dans le cas de souffrir beaucoup du froid cet hiver, parce qu'ils ne peuvent faire venir leur vestiaire, ni avoir de l'argent pour en faire faire d'autres, nous avons résolu de nous en passer pour nous-mêmes, & de les employer du moins en partie pour ces dignes persécutés de Jesus-Christ. Lorsque j'ai exposé à mes confreres le triste état de ces dignes prêtres émigrés, & leur ai proposé d'employer au moins une partie des étoffes que nous avions fait venir pour nous, à les revêtir, les uns m'ont dit que non-seulement ils étoient prêts à donner les habits neufs qu'ils devoient avoir, mais même ceux qu'ils portoient; les autres qu'il falloit retrancher de la nourriture; ceux-ci disoient que c'étoient une obligation étroite pour nous; ceux-là, que, si la rigueur du froid devoit causer des infirmités à quelqu'un, il valoit bien mieux que ce fût à nous, qui ne sommes faits que pour souffrir, & qui n'avons d'autre occupation que de prier, qu'à ces dignes ministres de Jesus-Christ qui peuvent encore tous travailler pour l'Eglise; en un mot tous pensoient, qu'il falloit les secourir abondamment; & j'ai vu qu'ils ont bien plus de foi, bien plus de zele & de charité véritable, que moi; & que je ne suis point digne Sc. Frere Augustin, supérieur indigne de la maison de Notre-Dame de la Val-Sainte, au canton de Fribourg. ,,

MARSEILLE (le 22 Mai). Une grande révolution s'est opérée dans cette ville. Les sectes permanentes nuit & jour, ont une majorité décidée & effrayante pour le parti contraire; tous ceux qui ne partagent pas les opinions des sectes, ont pris la fuite & se sont réfugiés à Salon : ces sectes correspon-

dent & font coalifées avec celles de Bourdeaux ; des couriers extraordinaires partent à chaque instant de l'une à l'autre ville. On a arrêté un grand nombre de perfonnes. Les patriotes font écrasés par les fections, qui fe font emparées de tous les pouvoirs. Les deux freres Savons, qui avoient long-tems fait jouer les refforts de la guillotine dans cette ville, ont à leur tour été condamnés par un nouveau tribunal, établi pour épouvanter & pourfuivre les patriotes, & ont été guillotines le 16, à quatre heures après midi, au milieu d'une foule immense. — On a fait à Aix plufieurs arreflations, on les dit le réfultat du testament de mort des Savons ; parmi les prifonniers, on compte un juge de paix.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 1 Juin*). Milord Auckland, ambaffadeur-extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Britannique, étant fur fon départ pour retourner à Londres, a pris le 28 du mois dernier, congé des Etats-Généraux, dont le préfident lui a rendu peu après la vifite de cérémonie, fuivant l'ufage. Le comte de Stahremberg a quitté cette réfidence, pour fe rendre à fa nouvelle deftination à Londres.

On apprend par les lettres de Helfingör, du 21 du mois dernier, que le capitaine J. Michielfon, de Pétersbourg, y eft arrivé le même jour, pour y attendre différens vaiffeaux de ligne & de transport, ayant un grand nombre de troupes à leur bord, qui étoient prêts à Cronftad & devoient mettre

à la voile la nuit du 16 au 17 Mai, en trois divisions.

BRUXELLES (*le 6 Juin*). L'archiduc Charles, notre gouverneur-général, qui étoit parti le 21 du mois dernier pour l'armée, en est revenu le 24 au soir. S. A. R. a adressé, sous la date du 18 Mai, une dépêche aux Etats de Brabant, pour leur notifier, „ que „ l'empereur, s'étant déterminé à remettre l'ad- „ ministration supérieure de la justice dans le „ Limbourg & dans le pays d'Outre-Meuse, „ sur le pied où elle y étoit à la fin du regne „ de l'impératrice Marie - Thérèse, a déclaré „ en conséquence, que c'est son intention, „ que le conseil de Limbourg, établi par „ l'édit du 30 Juillet 1789, vienne inconti- „ nent à cesser ». Par une autre dépêche au conseil de Brabant, il est dit „ qu'ensuite „ de la suppression du nouveau conseil du „ Limbourg, tant la haute-cour de Limbourg, „ que celle des autres pays d'Outre-Meuse, „ ainsi que la cour féodale, sont établies sur „ le même pied avec les mêmes attributions „ & prérogatives qu'avant l'émanation du mê- „ me édit. „

On travaille avec la plus grande activité à faire les dispositions nécessaires pour assiéger Valenciennes, dont quelques fauxbourgs sont en feu : celui de Marly a été entièrement brûlé par l'ennemi même. C'est le général Ferraris qui est chargé du siège.

Dumourier est arrivé dans cette ville, ainsi que le baron de Breteuil & d'autres monarchiens : ce qui donne de l'inquiétude à bien des

des gens. Le ci-devant général a fait imprimer & vendre publiquement, le 1 Juin, une *Lettre au président de la Convention-Nationale de France*. Dumourier dans cette Lettre, sous le prétexte spécieux de gourmander les crimes des Jacobins, propageoit à chaque page les maximes anti-sociales de la *souveraineté du peuple*, de la *liberté* & de l'*égalité*, qui tendent à couvrir de crimes la surface de l'Europe; il osoit y appeller *sublime* une révolution monstrueuse, dont il prétend que le *genre humain, tout entier, devoit tirer avantage*. Il y compromettoit imprudemment le prince de Cobourg, à qui il doit son existence physique, car il a perdu son existence politique & morale; il y supposoit aux puissances alliées le projet de démembrer la France, & y insinuoit qu'il étoit dans le secret, & qu'on lui avoit proposé d'y coopérer, en disant, avec une orgueilleuse impudence : *Je suis réduit à plaindre ma patrie, ne voulant point employer mes talens à la démembrer*. Il y traitoit de *préjugés délicats* cet attachement inviolable des émigrés à leur Religion, à leur roi & aux loix de la monarchie Française, qui leur a fait sacrifier leur fortune & leur vie; enfin, il y affuroit que la constitution seule de 1789 pouvoit rendre à la France le calme & la paix, tandis que l'expérience lui a prouvé que dans la crise actuelle, une constitution étayée par des assemblées populaires & impraticables, est & sera toujours anarchique. Une *Adresse au peuple François* qui a paru auparavant sous

le nom de M. Gaston, général des contre-révolutionnaires, & qui contenoit à peu-près les mêmes principes, est réfutée, comme une calomnie, dans un *Avis à tous les François fideles à Dieu, au roi & à l'honneur*. Cet Avis, publié à Bruxelles, le 26 Mai, & signé A... L..., est conçu en ces termes.

„ Messieurs, ma surprise est extrême, d'apprendre que des personnages que mon parent & mon ami le plus intime méprise souverainement, répandent dans le public un libelle, sous le titre d'*Adresse du général Gaston, commandant en chef de l'armée contre-révolutionnaire, au peuple François*. Je m'empresse, messieurs, de publier la fausseté de cet ouvrage, ainsi que la perfidie de ses auteurs. Personne ne connoît plus intimement que moi les principes & les intentions de M. de Gaston; il me suffit de vous citer deux phrases de sa dernière lettre, datée le 4 Avril.

Je quitte.... Je t'avoue qu'il me désespere. L'ambition & le desir de parler à la tribune lui tournent la tête; ses principes constitutionnels me révoltent: nous ne devons desirer d'autre constitution que celle de nos peres. Dieu & mon roi sera le cri du ralliement. Ne perds pas de vue les constitutionnels, ils sont plus dangereux que ceux que nous combattons. J'espere &c. „

Vous voyez, messieurs, que les principes constitutionnels de l'*Adresse au peuple François* sont absolument opposés à ceux de mon ami & aux motifs qui dirigent sa conduite. Il m'a souvent dit, écrit & répété: „ L'assemblée-nationale a engendré la constitution & usurpé tous les pouvoirs. „ La constitution a engendré tous nos malheurs, „ la constitution a divisé nos familles, la constitution a armé les citoyens les uns contre „ les autres; c'est toujours la constitution qui „ a attisé le feu de la guerre civile; c'est encore „ la constitution qui a ruiné, pros crit ou fait mal-

„ facrer tout ce qui existe d'hommes vertueux :
 „ enfin c'est l'assemblée-nationale constituante qui
 „ a mis le roi dans les fers ; c'est elle qui l'a
 „ interdit, insulté, calomnié, persécuté, empri-
 „ sonné &c. &c. La nature entiere crie vengeance
 „ contre elle. „

Le sans-culotisme a laissé de sinistres impressions dans les Pays-Bas. On fait avec quel acharnement les démocrates François déclamerent contre les privileges & les franchises du clergé & de la noblesse d'abord après leur invasion dans la Belgique. La suppression de ces privileges & franchises fut décrétée, & dans plusieurs endroits forcément, par les représentans provisoires sur les instances irrésistibles des clubistes & des Sans-Culottes. Les honnêtes gens gémirent dans le tems de cette injustice, & surtout les amis des Etats & de la Constitution. Le croiroit-on ? la chose, hélas ! n'est cependant que trop véritable. Il vient de se former une coalition des doyens d'Anvers, de Louvain, de Bruxelles & de Malines qui importunent le gouvernement, & demandent à cor & à cri que S. A. R. le nouveau gouverneur-général des Pays-Bas, & son excellence le ministre, se prêtent à la suppression des privileges & exemptions dont la noblesse & le clergé jouissent depuis des siècles par les titres les plus incontestables. Si le bon esprit n'est pas encore banni de la Belgique, il faut espérer qu'on parviendra à faire comprendre à ces hommes imprudens, que les ennemis cachés du prince & des Etats mettent ces moyens en jeu pour opérer les murmures & les divisions ; pour porter un coup fatal à la constitution, en livrant

à l'examen & à la contestation des choses établies & fonctionnées par tous les titres & tous les genres de consentement (a); pour mettre au néant les monasteres pauvres & sur-tout les ordres mendiants, qui sans les exemptions ne sauroient subsister; pour faire accuser le Tiers-Etat d'ingratitude envers les deux premiers ordres, dont la gestion pénible, coûteuse, dangereuse (b), & tout-à-fait gratuite, ne reçoit d'autre tribut de reconnoissance que les exemptions; pour préparer enfin les scenes françois.

(a) Le souverain jure de conserver les privileges d'un ordre comme ceux des autres, ceux des particuliers comme ceux de la nation. Mettez une fois dans cette affaire des distinctions, des abstractions, des récriminations; & vous verrez à quoi se réduira l'ensemble.

(b) Ce sont toujours ces deux ordres qui luttent en premier lieu contre les abus d'autorité, & sont exposés à ses coups; si le Tiers a montré quelquefois plus de force, il couroit aussi moins de dangers. C'est le corps des nobles qui en 1789 fut dans le cas de fuir en pays étranger; ce sont les évêques qui se cachèrent dans des souterrains & des retraites inconnus; ce sont les monasteres qui furent frappés de décrets de destruction. A peine le péril est-il passé & la paix rendue, que voilà des jaloufies, des plaintes, des spoliations qui viennent reconnoître des services que jadis on portoit jusqu'aux nues... Il ne faut pas s'étonner si l'on entend dire de tout côté : *Au moment que la Providence leur envoie le bonheur, ils montrent qu'ils n'en savent pas jouir...* Je rétracte, mais bien à regret, ce que j'ai dit & bien sincèrement

* Ci-def. cru de l'union générale *. Je vois que la *tristis* sus, p. 271. *Erinnys* plane aussi sur ma patric.

fes, car c'est exactement par-là qu'elles ont commencé : on a débuté par disputer au clergé & à la noblesse leurs frêles prérogatives, & de degré en degré l'on s'est ravalé dans le système de l'égalité, jusqu'à condamner d'aristocratie les culottes. (a)

OSTENDE (le 1 Juin). Les François au nombre de 6000 hommes, se sont portés avec une forte artillerie sur la ville de Furnes. Mille Hollandois, qui se trouvoient tant dans la ville que dans les environs, ont dû se replier devant un corps six fois plus nombreux. Les François pénétrèrent dans la ville. A cette nouvelle, notre garnison Angloise, infanterie & cavalerie, s'est mise en marche sur Nieuport, pour aller renforcer les Hollandois. Dès que l'ennemi apprit que les Hollandois, renforcés des Anglois & des garnisons voisines, se dispoisoient à forcer leur retraite, il n'a pas voulu, malgré sa supériorité, tenter un combat, & s'est replié sur ses frontieres après avoir mis à profit son court séjour dans la Flandre, & avoir commis toutes les especes de vexations & d'atrocités.

(a) Dès l'an 1790, quelques intrigans avoient déjà mis en avant cette pomme de discorde *. Heureusement on découvrit que c'étoit un piège des Vonkistes. Les raisons que des hommes sensés opposerent à cette nouveauté injuste & funeste, furent écoutées. On dit qu'aujourd'hui cela a pris l'air d'un système & de parti, & qu'on veut à tout prix goûter quelque mets préparé à la françoise. Eh bien, messieurs les Belges, tâtez-en, vous ne finirez pas le repas quand vous voudrez.

* Voyez le Journ. du 15 Juillet 1790, p. 366.

La légion de M. le comte de la Châtre vient de débarquer à Ostende & va joindre l'armée du duc d'York. Le 30 & le 31 du mois dernier, il est entré dans notre port 44 bâtimens Anglois de transport, chargés de troupes d'infanterie, de cavalerie & de beaucoup de munitions.

TOURNAY (*le 29 Mai*). Avant-hier, les Hollandois se font rendus maîtres pour la seconde fois du bourg de Turcoing, dans lequel ils avoient été surpris, entourés & attaqués dans la matinée du 24, par 4000 François, & que la trop grande supériorité de l'ennemi les avoit obligés d'abandonner après la plus glorieuse résistance. On avoit cru d'abord que les habitans de ce bourg avoient été de connivence avec les François, & il avoit été résolu de faire un exemple terrible dans cet endroit; mais, d'après des recherches exactes, les principaux auteurs de la trahison ont été connus, & le bourg a été épargné.

Nous apprenons en ce moment que le 15 Avril les Anglois se font emparés sur les François de l'isle de Tabago, que ceux-ci leur avoient prise en 1781 & qui leur étoit restée à la paix 1783.

MONS (*le 25 Mai*). Un mauvais sujet Montois, des plus enragés Jacobins de la propagande, accusé d'espionnage, a été pris par nos bourgeois, qui l'ont ramené dans la ville avec un bonnet rouge sur la tête & les mains liées, au milieu des huées de la populace. On l'a conduit droit à l'église des chanoinesses de Ste. Vaudru, où autrefois il avoit commis des indignités. Là, il demanda pardon à Dieu

& aux dames chanoineffes ; ensuite, on lui fit faire trois fois le tour de l'église. Après cette cérémonie, on le fit marcher vers la place, où, à genoux, on lui fit demander pardon à Dieu, à l'empereur, & à tous ses sujets fideles ; ensuite il fut conduit en prison, où il demeurera jusqu'à nouvel ordre.

De toutes les provinces des Pays-Bas, il n'y en a pas que les démocrates François ou la petite troupe des Vonkistes Belges, indignes de ce nom, ont plus calomniée, que le Hainaut, & sur-tout la capitale. A les entendre, toutes les folies populaires y ont été accueillies comme des trouvailles précieuses, tandis que généralement, on en a témoigné la plus vive horreur. On trouve sur cette matiere des détails aussi curieux qu'authentiques, dans une feuille intitulée : *L'Éclaircur Britannique; échappé aux canons chargés à mitraille, aux fusils & baïonnettes, aux enlèvemens militaires, aux violences, & à la cruauté inouïe d'une soldatesque barbare, enfin à la tyrannie la plus affreuse des philosophes François, exercée contre les Belges.*

On voit dans cette piece que dans le moment même que les commissaires de la Convention-Nationale, dans une lettre datée de Mons le 11 Février, félicitoient la Convention de l'accession des Belges, ils l'instruisoient par une lettre, confidentielle du véritable état des choses, & disoient en termes formels :

» Le projet de la réunion ne prendra point
 » dans la Belgique. Nous comptons beaucoup
 » sur Mons, la ville des Pays-Bas qui avoit

25 montré le plus de penchant pour nos syst.
 25 tèmes. Mais nous avons eu la douleur de
 25 voir, que malgré tous les moyens de per-
 25 suasion que nous avons mis en œuvre avant
 25 d'en venir à la proposition, nous pouvions
 25 tout au plus compter sur cinquante person-
 25 nes. Encore n'étoient-elles d'aucune considé-
 25 ration. Or que pouvoient cinquante person-
 25 nes dans une ville, où l'on compte vingt-
 25 cinq mille ames, pour opérer sa réunion
 25 à la France? Sans la force que nous avons
 25 employée, avec précaution cependant, nous
 25 ne croyons pas qu'une seule voix auroit
 25 osé se faire entendre en notre faveur, vu
 25 l'opposition universelle &c. &c. 25

On trouve ensuite dans la même feuille la
 manière dont les commissaires sont parvenus
 à faire proclamer par une troupe de bandits
 la réunion du Hainaut avec la France. Ce ré-
 cit avoit déjà paru dans le *Courier Belgique*,
 du 14 Février, sans aucune réclamation, &
 se trouve répété ici. 25 Hier (11 Février) le
 25 commandant de cette place (Mons) fit met-
 25 tre sur tous les coins des rues l'affiche sui-
 25 vante : *Au nom de la république Fran-*
 25 *coise nous commissaires & commandant*
 25 *de cette ville invitons tous les bons ci-*
 25 *toyens à se rendre demain 11 à l'église*
 25 *de Ste. Waudru à 8 heures du matin,*
 25 *pour manifester leur vœu sur la forme de*
 25 *gouvernement qu'on voudra adopter.* Les
 25 bons citoyens ne manquèrent pas de s'y
 25 trouver. Tous les Jacobins à bonnets rouges
 25 assistoient à cette cérémonie. Beaucoup de
 25 militaires Belges également en bonnet rouge

39 faisoient partie de l'assemblée. Enfin le com-
39 mandant & les commissaires monterent en
39 chaire & dirent : *Citoyens, c'est aujour-*
39 *d'hui le plus beau jour de votre vie ; c'est*
39 *aujourd'hui le jour où vous devez vous réu-*
39 *nir à la France.* A ces mots les amis de la
39 Constitution de leur pays ont crié : *Non,*
39 *non, nos droits, notre Constitution.* Les
39 Jacobins crioient : *La réunion à la France.*
39 Ces derniers voyant l'inutilité de leur de-
39 mande, parce que la majorité l'emportoit
39 pour la négative, ont tiré les uns des sabres,
39 les autres des poignards & foncerent sur
39 leurs ennemis. Parmi les blessés se trouve
39 M. Denain, parent de M. De Virelle, qui
39 a un coup de sabre dans le ventre ; M. Du-
39 pré, l'ainé, fils du pensionnaire, un coup
39 de poignard dans le côté ; M. Caré, apo-
39 thicaire, un coup de sabre à la tête ; M. Petit,
39 l'ainé, fils du secrétaire, un coup de poi-
39 gnard, mais pas aussi dangereux que les
39 autres ; Lignau, l'Organiste, trois coups de
39 sabre, une infinité d'autres citoyens ont été
39 couverts de coups de plat de sabre ; entre
39 autres, M. Charles de Marbaix, ci-devant
39 conseiller, fut terrassé & traîné par les che-
39 veux, & cela parce qu'il a voulu parler ;
39 M. Raoux, ci-devant conseiller, a aussi voulu
39 parler, il a été hué. Enfin, tous les bons
39 citoyens ont voulu prendre la fuite par les
39 grands escaliers, mais des chasseurs Belges
39 placés dans l'enclos du chapitre ont fait
39 feu sur le peuple. On présume cependant
39 qu'ils ont tiré en blanc, car personne n'a
39 été blessé. Pour conclusion, l'assemblée fut

„ mise en déroute ; les Jacobins demeurèrent
 „ maîtres du champ de bataille , & finirent
 „ par demander la réunion à la France. On
 „ a beaucoup carillonné & illuminé le soir.
 „ Beaucoup de Montois Jacobins se font dis-
 „ tingués , entre autres de Grave & ses fils.
 „ M. Delcroix , ancien capitaine , a été ter-
 „ rassé & criblé de coups. „

„ Voici encore un passage de l'*Eclaireur* qui
 ne présente que trop de vérités. „ Les com-
 „ missaires ne disent pas (car le conseil exé-
 „ cutif provisoire en étoit informé) qu'on avoit
 „ menacé du poignard & de la torche les ci-
 „ toyens qui ne montreroient point ces mou-
 „ vemens de ce qu'ils appellent alégresse.
 „ Grand Dieu ! peut on se jouer ainsi de la
 „ liberté des peuples & donner le nom de
 „ souveraineté à l'esclavage le plus cruel qui
 „ ait jamais souillé la page de l'histoire ! Quand
 „ les Visigoths , les Huns , les Vandales , les
 „ Normands , en un mot toutes les hordes
 „ barbares ravagerent l'Europe , ces monstres
 „ à face humaine se monroient tels qu'ils
 „ étoient & assouissoient leur rapacité en s'ap-
 „ propriant les richesses des peuples , qu'ils
 „ trouvoient sur leur passage. Mais ils ne por-
 „ toient pas atteinte ni à leurs loix ni à leur
 „ gouvernement ; ils ne dérodoient point , si
 „ je puis m'exprimer ainsi , les établissemens
 „ publics & laissoient toutes les racines qui
 „ pouvoient reproduire l'abondance après les
 „ années de désastres : il étoit réservé aux dé-
 „ mons politiques du dix-huitième siècle , de
 „ renverser de fond en comble l'existence ci-
 „ vile & religieuse de leurs voisins sous le

» monstrueux prétexte de bienfaisance & d'hu-
 » manité ; il étoit, dis-je, réservé à ces bar-
 » bares du dix-huitième siècle, de combler les
 » malheurs de leurs victimes, en ajoutant l'ou-
 » trage à l'injustice & à l'oppression la plus
 » cruelle. »

M O R T S.

Le chevalier de Llano, comte de Sanafé, qui depuis l'an 1780 a résidé à la Haye, comme ministre-plénipotentiaire du roi d'Espagne, y est mort à l'âge de 56 ans.

Jean-Arnold Zoutman, lieutenant-amiral de Hollande & West-Frise, dont le nom est devenu célèbre par le combat du Doggersbank, le 5 Août 1781, est mort dans le courant du mois de Mai.

Le baron de Mathefen, lieutenant-feld-maréchal au service de l'empereur, & propriétaire d'un régiment d'infanterie, est mort à Presbourg, le 27 Mai, âgé de 75 ans.

Martin Gerbert, abbé du célèbre monastère de S. Blaise dans la Forêt-Noire, est mort le 14 Mai dans un âge fort avancé, ayant dès 1787 fait son jubilé de 50 ans de profession. Homme très-distingué par ses connoissances, par son habileté & sa prudence dans les affaires, par son zèle actif & éclairé pour toute sorte de bien, il a rempli une longue carrière d'une manière aussi glorieuse qu'elle peut l'être, aux yeux même du monde, dans la vie humble du cloître. La nouvelle prématurée de sa mort nous a fait faire sa notice.

nécrologique avant le tems. Comme elle se trouve dans le Journal du 15 Décembre 1787, p. 622, avec le catalogue de ses ouvrages, nous nous contenterons d'y renvoyer, ainsi qu'à ce que nous avons dit depuis, de sa *Solitudo sacra* & de son *Historia Nigræ Sylvæ*, 1 Décemb. 1788, p. 502 & 503. Il y a dans ce dernier ouvrage quelques préjugés contre les Jésuites, que sans doute le judicieux auteur a quittés plus tard, à la faveur de la lumière répandue par les événemens. Peut-être ne s'est-il pas d'abord assez défendu contre les embuches de ce siècle. On a vu avec quelque étonnement son beau monastere affublé de la sottise dangereuse des conducteurs. En général, les Bénédictins en Allemagne, n'ont pas été assez en garde contre les nouveautés de tout genre. Espérons que la crise actuelle leur ouvrira les yeux. Du reste, les Religieux de S. Blaise, à l'imitation de leur chef, ont toujours été zélés pour l'orthodoxie. C'est à l'un d'eux que nous

* 1 Fév. devons le *Febronius abbreviatus* *, où les
1790, p. erreurs de ce chef de secte sont savamment
175. — 1 & judicieusement analysées.

Avril

1792, p.

§ 11.

Lettre à l'auteur du Journal. „ Ayant lu la note inférée dans le Journal du 15 Avril 1793, pag. 617, concernant la forteresse de Pleß en Bohême, je la communiquai à un officier capitaine ingénieur Autrichien, qui m'en avoit souvent parlé, comme d'une magnifique forteresse, y ayant été occupé aux travaux de construction pendant sept ans : il me donna la note que je joins ici : „ La nouvelle forteresse de Pleß est située en Bohême au confluent

„ de l'Elbe & de la Mettau près de Jaromirz, entre
 „ Koenigsgratz & Nachod, à deux milles de cha-
 „ cune de ces deux dernières villes. Pleff étoit
 „ un gros village qui s'étendoit le long d'une
 „ colline agréable sur la rive gauche de l'Elbe,
 „ au haut de laquelle le maréchal Daun affit un
 „ champ retranché, en 1758, pendant la guerre
 „ de 7 ans, précifément sur le plateau où est au-
 „ jourd'hui la fortereffe. — Ce n'est pas à la
 „ ville de Koenigsgratz, que le nom de *Théréfien-*
 „ *ftadt* a été donné, il y a quelques années, mais
 „ à la nouvelle fortereffe qui a été bâtie à Co-
 „ pitz en Bohême, près de Leitmeritz. Koenigs-
 „ gratz fut régulièrement fortifiée en gazon, vers
 „ l'an 1764, & vers l'an 1780 les fortifications
 „ en furent conftruites en maçonnerie; de forte
 „ que l'on élevoit, pour ainfi dire, trois nouvelles
 „ fortereffes en même tems en Bohême. Les ga-
 „ zettes ont embrouillé tout cela; & il est bien
 „ difficile à des hommes éloignés du local de dé-
 „ brouiller & redreffer leurs erreurs. „ (a)

J'ai reçu la lettre anonyme d'un François ré-
 fidant à Zittart, & très-oppofé au démembre-
 ment de la France, que je confens très-volontiers
 à laiffer dans fon intégrité parfaite, quoique j'aie
 expofé les opinions pour & contre, dans le Journal
 du 15 Avril, p. 639. Quant à ce que dit l'anonyme
 touchant la deftinée des empires, que Dieu ne
 défait, felon lui, que fous des rois méchans;
 il me paroît que Sédécias, Darius Codomanus,
 Constantin Paléologue &c. n'étoient pas des princes
 méchans; & que la tardive punition arrive sou-
 vent fous des rois bons, afin qu'on ne s'imagi-
 ne

(a) Tous ces événemens étant poférieurs au voyage que
 j'ai fait dans les états héréditaires en 1763, 1767, 1769, je
 n'ai pu les vérifier par moi-même. Cependant le nom de Thé-
 réfienftadt donné à Koenigsgratz m'a paru un fait certain;
 j'en ai tenu note depuis la date de la chofe: peut-être fur un
 faux rapport, mais bien circonftancié & qui repouffoit tout
 doute.

pas que ces grandes catastrophes soient la suite d'une prévarication personnelle, mais bien un châtement national. Du reste, le zèle de l'anonyme est, sinon tout-à-fait raisonné, au moins aussi ardent que celui des enfans de Zébedée. Il ne peut croire que la justice de Dieu frappe sur les royaumes, puisque celui de Prusse & de Russie (qui n'existent que depuis le commencement du siècle) durent encore. Cet homme va certainement vite en besogne; & les peuples aussi bien que les rois doivent souhaiter qu'il n'ait jamais beaucoup à dire dans le gouvernement de ce monde. Quant aux dangers personnels qu'il m'annonce de la part de ceux qui pensent autrement que moi, il y a long-tems que je suis muni contre ce genre de crainte, & que je dis avec un pauvre Troyen :

VI. Æneid.
103.

Non ulla laborum,
O virgo, nova mi facies inopinaque surgit.
Omnia præcepi, atque animo mecum ipse peregi.

* 15 Déc.
1792, P. 577.

En faisant l'éloge des différens moyens de nourrir la piété des Chrétiens, je suis très-éloigné d'approuver des abus que l'imprudence & la singularité prétendent faire servir au même but; & c'est bien à tort que l'anonyme de B. me reproche d'avoir justifié l'irraisonnable multitude des bénédictions du S. Sacrement *. Dans l'article même dont il se plaint, j'ai gémi de l'usage tout-à-fait antiliturgique qui avoit lieu dans cette matière dans quelques endroits, où la vigilance des supérieurs ecclésiastiques est complètement dormante. Quant à l'idée d'interrompre le sacrifice de la messe, pour donner la bénédiction à l'offertoire, elle est si absurde, si contraire à tous les décrets de la Congrégation des rites, à l'esprit même & à la nature du saint sacrifice, à l'indivisibilité enân. & continuité de la messe (a), que ce n'est pas la qualifier trop dure-

(a) On dira qu'on interrompt bien la messe par le prône; mais 1°. l'usage de faire le prône après l'Évangile, est aussi ancien que d'ancien & généralement autorisé. 2°. Le prône n'est tant que l'explication ou le commentaire de l'Évangile, entre

ment que de l'appeller un sacrilege. S'il est vrai que les évêques, les vicaires-généraux, les confesseurs &c. tolèrent de telles corruptions du culte, des pléonasmes & des superfétations aussi incroyables à l'égard du plus auguste des mystères; on trouve dans les événemens hélas! dont nous sommes témoins, l'explication & la punition d'une si criminelle indifférence.

Lin est le mot du dernier logogryphe.

Vous qui comptez en vain sur une longue vie,
 Détournez vos regards sur moi pour un moment;
 Vous pourrez découvrir une image accomplie
 D'un être qui paroît, & fuit en un instant.
 Devinez qui je suis; une goutte d'eau pure
 Me donne la naissance, & me sert d'aliment.
 Rien n'est plus beau que moi dans toute la nature,
 Et je reçois sans cesse un nouvel agrément.
 Je suis ou rouge, ou bleue, ou noire & toujours ronde.
 Je prens mille couleurs, & je ne vis que d'air:
 Je change à tous momens, ma figure est le monde.
 Dès qu'on m'agite trop, je fuis comme un éclair;
 Je deviens ce qu'on veut; je suis grosse ou petite,
 Qu'on me touche, aussi-tôt s'échappe aux curieux.
 Mais je laisse toujours des marques de ma fuite,
 Et dès que je finis, j'en avertis les yeux.
 Je meurs presque en naissant, je ne fais que paroître
 Je ne suis déjà plus; voilà quel est mon sort:
 Et comme un peu de vent est l'auteur de mon être,
 De même un peu de vent est l'auteur de ma mort.

en quelque sorte dans l'ensemble de la messe. 3°. La raison de cet usage, qui est d'obliger les paroissiens de réfléchir dans l'église pour entendre la parole de Dieu, est tout-à-fait raisonnable & respectable. 4°. Le prône n'est point une sorte d'anticipation du sacrifice même, une représentation réelle & solennelle de la chose qui le constitue, une sorte de cercle vicieux enfin, si je puis parler ainsi, en fait en matière liturgique & sacramentale... Mais peut-être m'arrête-je trop sur une chose parfaitement claire pour les uns, & qui ne le sera jamais pour les autres.

Dans le dernier Journal, p. 186, l. 27, ils, lisez il. —
 P. 229, l. 27, biez la ponctuation après par-tout. — P. 239,
 l. 27, lisez la risée de ceux qui s'assembloient autour de lui.

T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	273
POLOGNE	(Varsovie.	275
SUEDE	(Stockholm.	281
ESPAGNE	(Madrid.	282
ITALIE	{ Genes.	283
	{ Livourne.	284
ANGLETERRE	(Londres.	285
ALLEMAGNE	{ Berlin.	291
	{ Vienne.	ibid.
	{ Cologne.	294
FRANCE	{ Paris.	295
	{ Marseille.	302
PAYS-BAS	{ La Haye.	303
	{ Bruxelles.	304
	{ Ostende.	309
	{ Tournay.	310
	{ Mons.	ibid.
MORTS		315

